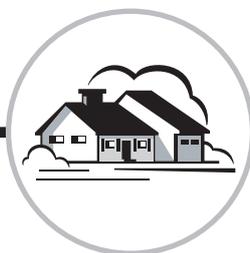


INNOVENS MC 35E / MC 45 / MC 65 / MC 90

Chaudières murales gaz à condensation

Français
06/02/06



Notice
Technique

CE
0063



300002070-001-C

De Dietrich

www.dedietrich.com

Sommaire

Déclaration de conformité	4
Symboles utilisés	5
Recommandations importantes	5
Description	6
1 Généralités	6
2 Composition de la gamme	6
3 Configuration	6
4 Principaux composants	7
5 Caractéristiques techniques	8
6 Données techniques	9
7 Dimensions principales	10
8 Caractéristiques hydrauliques	13
Tableau de commande	16
1 Composants électromécaniques	16
2 Afficheur	17
3 Touches accessibles lorsque le volet est fermé	18
4 Touches accessibles lorsque le volet est ouvert	19
5 Mode de fonctionnement	20
6 Régime été	23
Température de consigne chauffage et eau chaude sanitaire	24
1 Température de consigne chauffage	24
2 Température de consigne eau chaude sanitaire	24
Sélection d'un programme	25
1 Programmes chauffage	25
2 Programme ballon	25
3 Programme auxiliaire	25
4 Personnalisation des programmes	25
Installation	26
1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	26
2 Exigences concernant l'eau de chauffage	26
3 Remarques importantes concernant le traitement du circuit de chauffage	27
4 Raccordements	29
5 Raccordements de la fumisterie	30
6 Raccordement électrique	33
Mise en service ou redémarrage après un arrêt prolongé	35
1 Remplissage de l'installation	35
2 Vérifications avant mise en service	35
Messages - Alarmes	39
1 Défauts	39
2 Blocage (temporaire)	41
Réglages "Utilisateurs"	42
1 Mesures	42
2 Programmation	43
3 Réglages	47
4 Réglages de l'horloge	49

Adaptation à un autre gaz	50
1 Passage du Gaz naturel au Propane	50
2 Type de gaz	51
3 Montage éventuel d'une électrovanne externe	51
Remplir le certificat de mise en service	52
Maintenance du brûleur	53
1 Généralités	53
2 Inspection	53
3 Nettoyage	54
4 Entretien des conduits de raccordement ventouse	55
5 Sonde température	55
Instructions ramoneur	56
Schéma de principe électrique	57
Garanties	59
Pièces de rechange - MC 35E, MC 45, MC 65, MC 90	60

Notice allemande référence 300003111-001 disponible sur demande.

Déclaration de conformité 
Déclaration de conformité A.R. 8/1/2004 - BE

Fabricant DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.
57 rue de la Gare
F - 67580 MERTZWILLER
☎ +33 3 88 80 27 00
✉ +33 3 88 80 27 99
Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes et aux exigences et normes définies dans l'A.R. du 8 janvier 2004 :

Type du produit **Chaudières murales gaz à condensation**
Modèles **MC 35E / MC 45 / MC 65 / MC 90**
Normes et directives

- A.R. du 8 janvier 2004
- 90/396/CEE Directive Appareil à Gaz
- Normes visées : EN 437; EN 483; EN 625; EN 677
- 73/23/CEE Directive Basse Tension
- Norme visée : EN 60.335.1
- 89/336/CEE Directive Compatibilité Electromagnétique
- Normes génériques : EN 61000-6-3 ; EN 61000-6-1
- 92/42/CEE Directive rendement **** 
- Ordonnance fédérale sur la Protection de l'air OPAIR
- Directives de la société Suisse de l'Industrie des Gaz et des Eaux SSIGE
- Directives des instances locales et cantonales
- Directives concernant les gaz liquéfiés, partie 2
- Directives de l'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie AEAI

Organisme de contrôle

Gastec

Valeurs

	NOx (mg/kWh)	CO (mg/kWh)
MC 35E	< 50	45
MC 45	< 70	62
MC 65	< 66	63
MC 90	< 74	64

Date

14/12/2004

Signature

Directeur Technique

Monsieur Bertrand SCHAFF



Symboles utilisés



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens

ECS :Eau chaude sanitaire



Information importante

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort



Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

Recommandations importantes



Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.



Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.



Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).



Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.



Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.

Description

1 Généralités

Les chaudières MC sont des chaudières murales gaz à condensation équipées d'une régulation conversationnelle DIEMATIC 3. Elles assurent le chauffage central et la production d'eau chaude sanitaire (si ballon raccordé). Elles sont conçues pour des chaufferies à eau chaude en circuit fermé avec une température maximale de service de 90 °C. L'installation est préconisée sur des installations de chauffage à basse température (plancher chauffant, radiateurs chaleur douce, ...).

2 Composition de la gamme

Chaudière	MC 35E / MC 45 / MC 65 / MC 90
N° CE	CE-0063BL3253
Type	B ₂₃ - C _{13(x)} - C _{33(s)} - C _{33(x)} - C _{43(x)} - C ₅₃ - C _{63(x)*} - C _{83(x)}
Evacuation fumées	Cheminée / Ventouse
Allumage	Automatique
Gaz	Gaz naturel / Propane

* Sauf Belgique

(s) Uniquement valable pour la Belgique

(x) Uniquement pour l'Allemagne

3 Configuration

3.1 Consignes générales

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

Toute intervention sur le bloc gaz est uniquement autorisée par un professionnel qualifié. Veuillez confirmer à l'exploitant de l'installation que vous avez réalisé un contrôle d'étanchéité du circuit gaz.

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz. Les chaudières ne doivent fonctionner qu'avec les types de gaz indiqués sur la plaque signalétique.

Avant la mise en service, le réglage usine de l'appareil doit être comparé aux conditions d'alimentation locales. Si une modification du réglage est nécessaire, elle doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Les chaudières à condensation exigent un système d'évacuation des fumées ou d'amenée d'air frais spécialement adapté au mode de service. Son exécution dépend du lieu d'implantation et des bâtiments.

Le respect d'une distance minimale entre le système d'évacuation des fumées en mode flux forcé ou de la chaudière avec les matériaux combustibles n'est pas nécessaire. A la puissance nominale, la température des composants ne dépasse pas 85 °C.

 **Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.**

Belgique

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

 **La chaudière est pré-réglée d'usine pour un fonctionnement au gaz naturel. Il est formellement interdit d'intervenir sur le bloc gaz.**

Suisse

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

La distance de sécurité entre les matériaux combustibles et la chaudière ainsi que les effluents gazeux doit correspondre aux exigences de la norme AEA1.

Autres pays

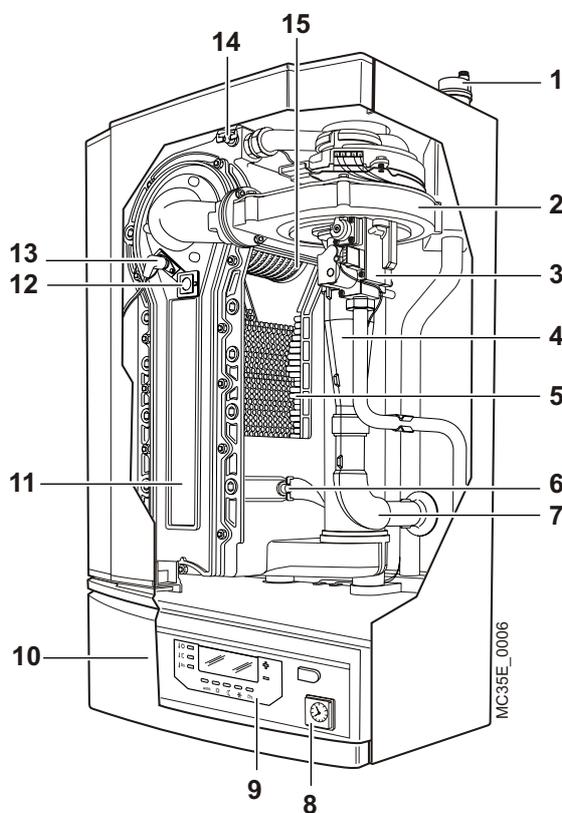
L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

N° SSIGE : 05-037-4

3.2 Pays de destination

Pays de destination	Catégorie	Type de gaz utilisé		Pression alimentation	
FR	I _{2Esi3P}	GN H	Propane	20 mbar	37 mbar
		GN L		25 mbar	
ES, IT	I _{2H3P}	GN H	Propane	20 mbar	37 mbar
LU	I _{2E3P}	GN E	Propane	20 mbar	50 mbar
BE	I _{2E(S)B}	GN H/L		20/25 mbar	
	I _{2E(R)B (MC90)}				
	I _{3P}	Propane		30/37 mbar	
AT, CH	I _{2H3P}	GN H	Propane	20 mbar	50 mbar
DE	I _{2ELL3P}	GN H	Propane	20 mbar	50 mbar
		GN LL		20 mbar	
PL	I _{2E3P}	GN H	Propane	20 mbar	30/37 mbar

4 Principaux composants



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Purgeur automatique 2. Ventilateur 3. Bloc gaz combiné 4. Venturi de prémélange 5. Corps de chauffe 6. Sonde retour 7. Prise d'air du ventilateur 8. Manomètre 9. Tableau de commande 10. Circulateur (pour MC 35E uniquement) 11. Trappe de visite | <ul style="list-style-type: none"> 12. Viseur de flamme 13. Electrode d'allumage + Electrode d'ionisation 14. Sonde de température de départ 15. Brûleur |
|--|--|

Chaudière

- Pour le fonctionnement au Gaz naturel ou au Propane (Voir "Passage du Gaz naturel au Propane")
- La chaudière est pré-réglée d'usine pour un fonctionnement au gaz naturel G20, indice de Wobbe WS = 15.0 kWh/m³, 20 mbar
- La chaudière est conçue pour un fonctionnement dépendant ou indépendant de l'air ambiant
- Tableau de commande DIEMATIC 3 équipé d'origine d'une régulation haut de gamme en fonction de la température extérieure avec correction d'ambiance grâce à la commande à distance CDI 2 ou de la commande simplifiée livrable en option
- Tableau permettant la commande et la programmation d'un circuit direct et de deux circuits avec vanne mélangeuse
- Echangeur de chaleur monobloc en fonte d'aluminium/silicium
- Brûleur cylindrique à prémélange recouvert de fibres métalliques
- Ventilateur centrifuge avec silencieux à l'aspiration de l'air comburant pour un faible niveau sonore
- Ligne gaz compacte avec régulateur à pression nulle, deux vannes et filtre
- Circulateur (uniquement MC 35E)
- Siphon d'eau de condensation avec tuyau d'écoulement
- Purgeur automatique
- Manomètre mécanique
- Sonde de température des fumées avec fonction de sécurité
- Corps de chaudière insonorisé
- Console pour montage mural, matériel de fixation et informations techniques inclus dans la livraison

Tableau de commande

 Veuillez lire attentivement les indications d'installation et de mise en service suivantes avant de mettre votre appareil en fonction. La responsabilité du constructeur ne peut être engagée en cas de dommages dus au non-respect des présentes instructions et la garantie ne s'applique pas.

 **En cas de travaux sur l'installation de chauffage : les travaux de montage, de mise en service, de maintenance et de réparation sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doivent être exclusivement réalisés par un professionnel qualifié dans le chauffage.**

Avant l'installation : Mettre l'interrupteur principal de chauffage sur arrêt.

Avant la mise en service : Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.

 **Le raccordement du tableau de commande doit être effectué par un professionnel qualifié. Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

- Alimentation : 230 V (±10%) - 50 Hz
- Réserve de marche de l'horloge : 2 ans minimum

6 Données techniques

		MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90
N° d'identification CE	****	CE-0063BL3253			
Spécifications chaudière					
Puissance enfournée - minimum/maximum G20	kW	8.2 - 33.5	8.2 - 41.2	12.2 - 62.0	14.6 - 86.0
Puissance utile 40/30 °C - minimum/maximum G20	kW	8.9 - 35.0	8.9 - 43.0	13.3 - 65.0	15.8 - 89.5
Puissance utile 80/60 °C - minimum/maximum G20	kW	8.0 - 32.0	8.0 - 40.0	12.0 - 61.0	14.4 - 84.2
Puissance utile 40/30 °C - maximum G25	kW	29.5	36.6	54.4	89.5
Débit gaz 15 °C-1013 mbar					
Gaz naturel H/L	m ³ /h	3.6 / 4.1	4.4 / 5.1	6.6 / 7.6	9.1 / 10.6
Propane	kg/h	2.6	3.2	4.8	6.7
Rendement 75/60 °C (DIN 4702 T8)	%	106	106	106	106
Rendement 40/30 °C (DIN 4702 T8)	%	109	109	111	109
Rendement à charge et température eau (-100% Pn-Température moyenne 70 °C)	%	98	98	98	98
Rendement à charge et température eau (-30% Pn-Température retour 30 °C)	%	108	108	109	108
Pertes à l'arrêt ΔT = 30K	W	127	127	125	131
Puissance électrique auxiliaire Pn (Hors circulateur)	W	80/30	80/30	85/30	130/30
Puissance électrique circulateur	W	100	/	/	/
Débit massique des fumées - minimum/maximum	kg/h	14/56	14/69	21/104	23/138
Uniquement pour l'Allemagne : Débit massique des fumées - minimum/maximum	kg/s	0.0039/0.0156	0.0039/0.0192	0.0058/0.0288	0.0063/0.0383
Tous pays sauf la Belgique :					
Teneur en CO ₂ des fumées					
- Gaz naturel H/L	%	9.0/9.0	9.0/9.0	9.0/9.0	9.5/9.5
- Propane	%	10.7	10.7	10.7	10.7
Pour la Belgique :					
Teneur en CO ₂ des fumées					
- Gaz naturel H/L	%	9.5*	9.5*	9.5*	9.5/9.5
- Propane	%	10.7	10.7	10.7	10.7
Pression disponible en sortie de chaudière	Pa	150	150	100	160
Température moyenne des fumées (75/60 °C)	°C	65	65	65	66
Raccordement cheminée (diamètre intérieur)	mm	80/125	80/125	100/150	100/150
Emission NOx (Gaz naturel H)	mg/kWh	50	70	66	74
Emission CO (Gaz naturel H)	mg/kWh	45	62	63	64
Classe NOx :		5	5	5	5
Température de service maximale	°C	90	90	90	90
Surpression totale admise	bar	4	4	4	4
Pertes de charge côté eau (ΔT = 20K)	mbar	55	90	130	140
Débit d'eau nominal Pn à ΔT = 20K	m ³ /h	1.41	1.72	2.62	3.60
Contenance en eau	l	5.5	5.5	6.5	7.5
Raccordement (diamètre)	mm	1" Femelle	1" Femelle	1" 1/4 Mâle	1" 1/4 Mâle
pH de l'eau de condensation		3-5	3-5	3-5	3-5
Écoulement de l'eau de condensation (diamètre)	mm	25	25	25	25
Spécifications électriques					
Raccordement électrique	V/Hz	230/50	230/50	230/50	230/50
Puissance absorbée	W	180	80	85	130
Degré de protection	DIN40050	IP 21	IP 21	IP 21	IP 21
Dimensions					
Hauteur	mm	945	945	945	945
Largeur	mm	500	500	500	500
Profondeur	mm	360	360	360	452
Poids d'expédition	kg	64	62	70	83

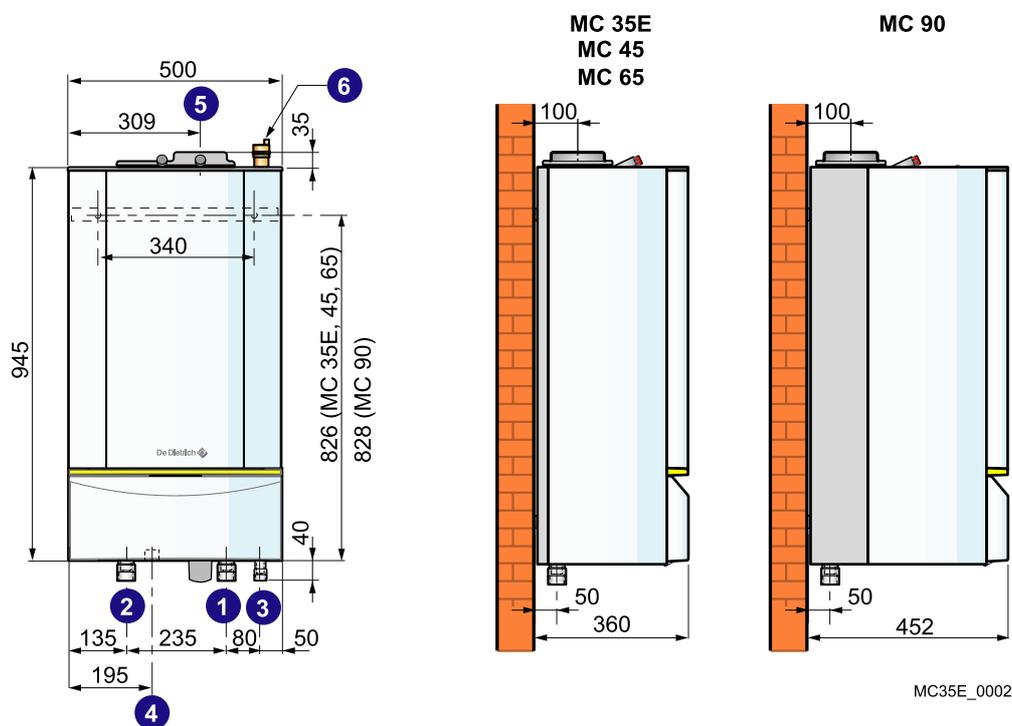
* Teneur approximative en CO₂ : 7.8%

* Teneur approximative en O₂ : 7%

7 Dimensions principales

7.1 Chaudière seule

- MC 35E / MC 45 / MC 65 / MC 90



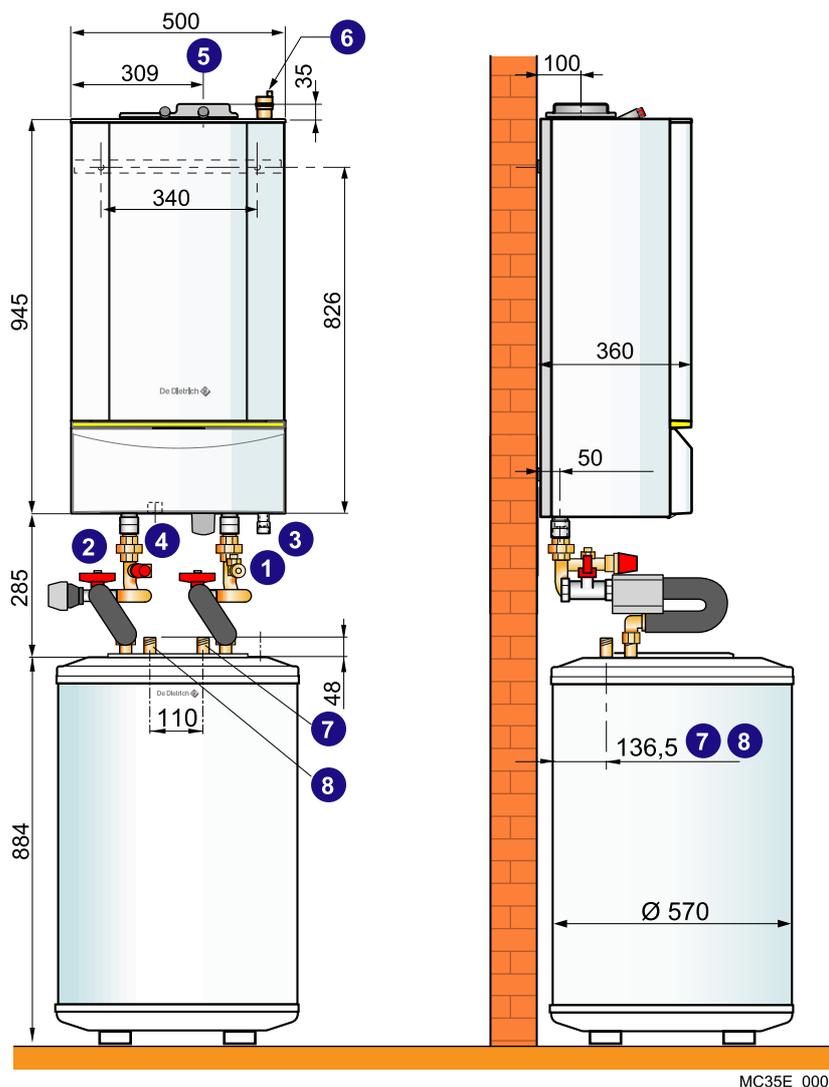
	Départ chauffage
1	R 1 1/4 ou Rp 1
	Retour chauffage
2	R 1 1/4 ou Rp 1
3	Arrivée gaz R 3/4
4	Evacuation des condensats (Ø 25 mm extérieur)
	Raccordement ventouse
5	MC 35E, MC 35E/BS, MC 45, :Ø 80/125 mm MC 65, MC 90 : Ø 100/150 mm
6	Purgeur automatique

R = Filetage

Rp = Taraudage

G = Filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat

- MC 35E + Ballon (130 litres)



MC35E_0003

Départ chauffage	
1	R 1 1/4 ou Rp 1
Retour chauffage	
2	R 1 1/4 ou Rp 1
Arrivée gaz R 3/4	
3	Arrivée gaz R 3/4
Evacuation des condensats (Ø 25 mm extérieur)	
Raccordement ventouse	
4	Evacuation des condensats (Ø 25 mm extérieur)
Raccordement ventouse	
5	MC 35E, MC 35E/BS, MC 45, :Ø 80/125 mm MC 65, MC 90 : Ø 100/150 mm
Purgeur automatique	
6	Purgeur automatique
Sortie eau chaude sanitaire R 3/4	
7	Sortie eau chaude sanitaire R 3/4
Entrée eau froide sanitaire R 3/4	
8	Entrée eau froide sanitaire R 3/4

R = Filetage

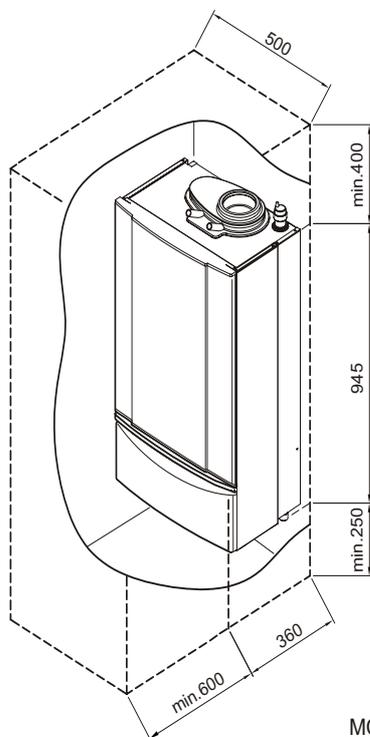
Rp = Taraudage

G = Filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat

7.2 Chaudière installée

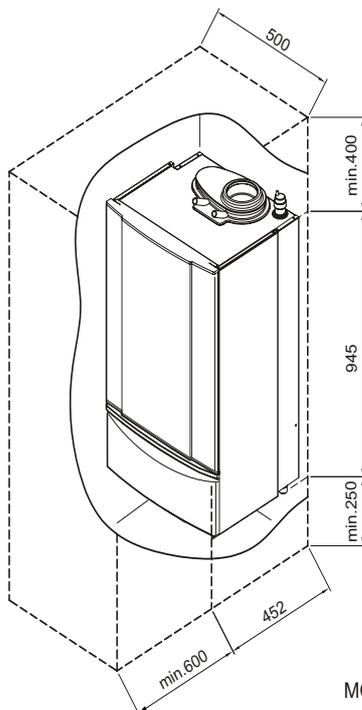
Il est recommandé de prévoir un espace libre :

- 60 cm à l'avant de la chaudière
- 40 cm au-dessus de la chaudière
- 2.5 cm de chaque côté de la chaudière (Facilite le démontage de la jaquette)
- 25 cm au-dessous de la chaudière
- MC 35E / MC 45 / MC 65



MC35E_0004

- MC 90



MC35E_0005

8 Caractéristiques hydrauliques

Les diagrammes suivants représentent en fonction du débit :

- les hauteurs manométriques des circulateurs de chauffage (livré d'usine pour MC 35E ou en option pour MC 45, MC 65 et MC 90)
- les pertes de charge de la chaudière.

La hauteur manométrique disponible en sortie de chaudière est obtenue, pour un débit fixé, en faisant la différence entre la hauteur manométrique du circulateur et la perte de charge de la chaudière.

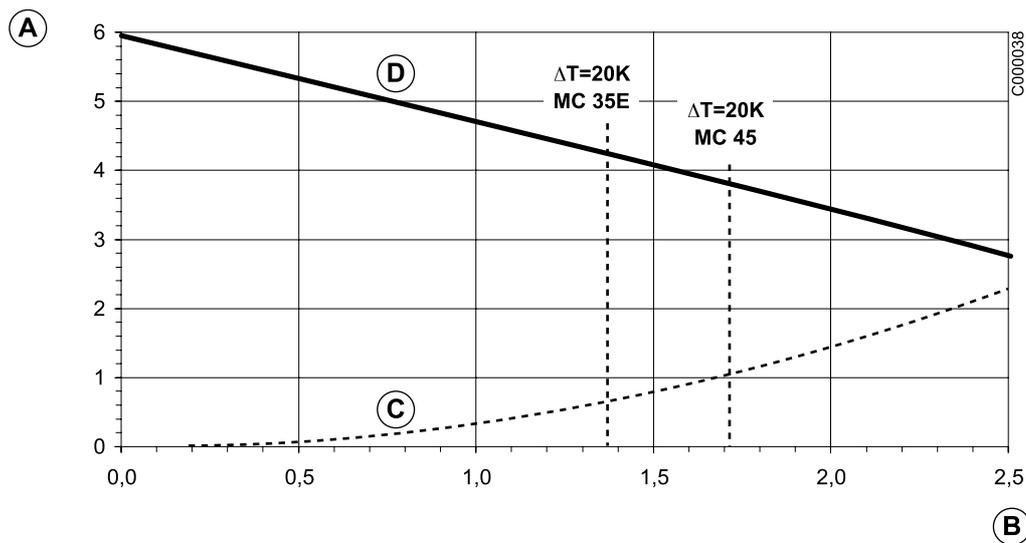
Exemple : MC 35E avec circulateur électronique :

hauteur manométrique disponible à 1.37 m³/h = 4.2 mCE - 0.65 mCE = 3.55 mCE (soit 355 mbar)

1.37 m³/h correspond à une charge de 32 kW et à un ΔT de 20 K

Circulateur électronique (livré d'usine pour MC 35E)

Circulateur électronique (option - selon pays) pour MC 45



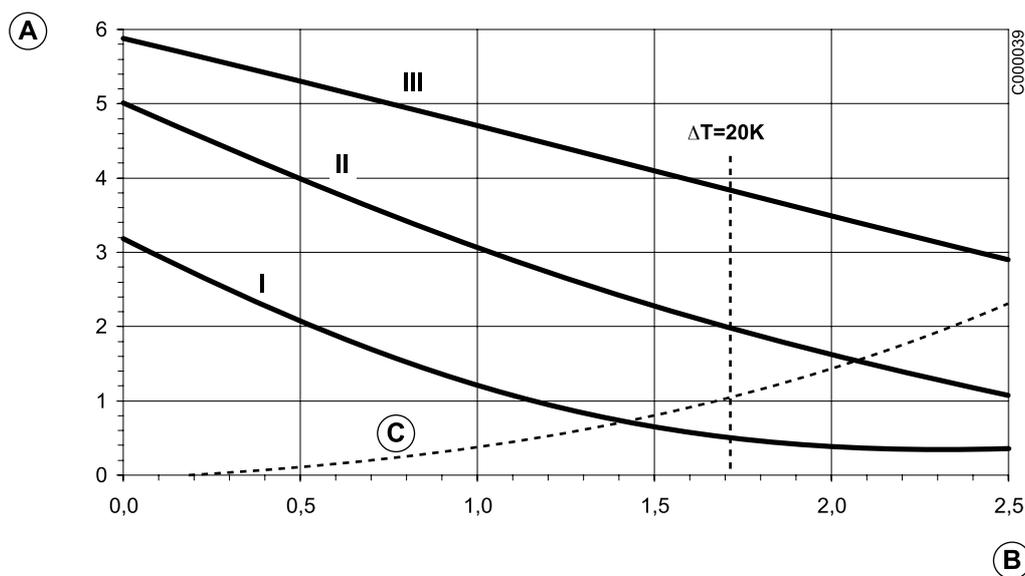
A. Hauteur manométrique (mCE)

C. Pertes de charge MC 35E, MC 45

B. Débit (m³/h)

D. Hauteur manométrique Circulateur

Circulateur 3 vitesses (option - selon pays) pour MC 45

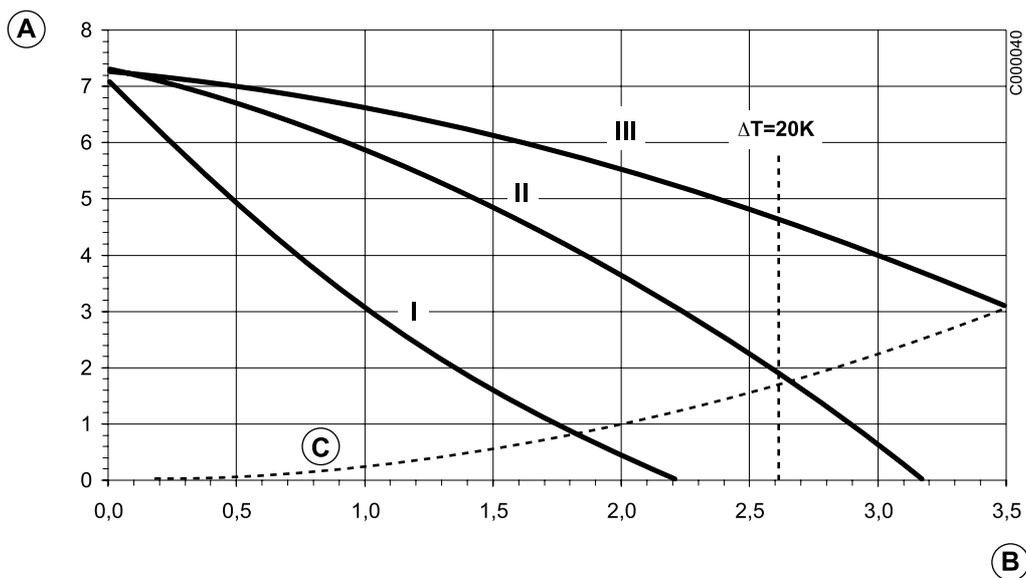


A. Hauteur manométrique (mCE)

B. Débit (m³/h)

C. Pertes de charge MC 35E, MC 45

Circulateur 3 vitesses (option - selon pays) pour MC 65

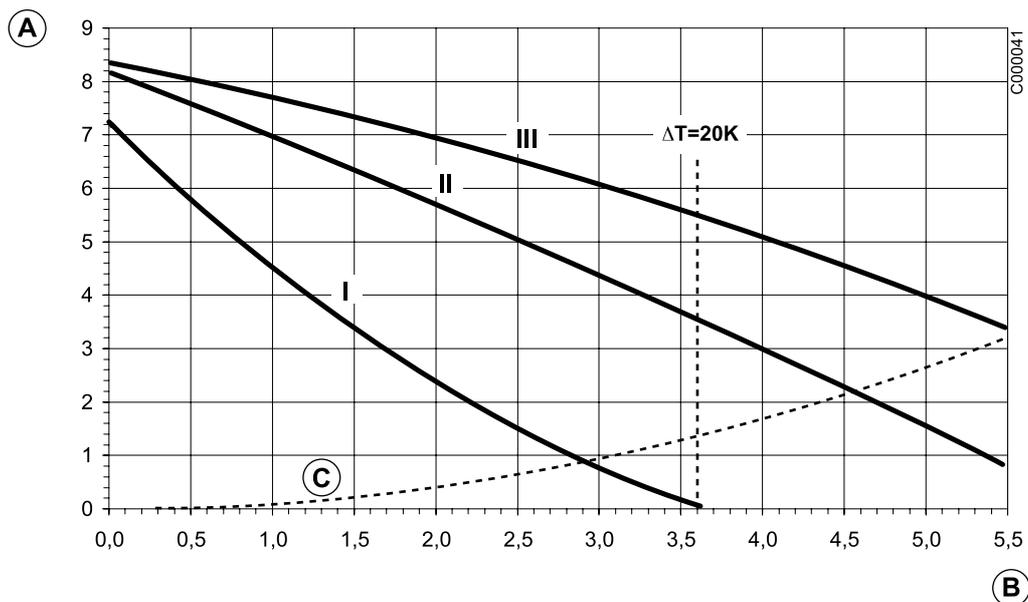


A. Hauteur manométrique (mCE)

C. Pertes de charge MC 65

B. Débit (m^3/h)

Circulateur 3 vitesses (option - selon pays) pour MC 90

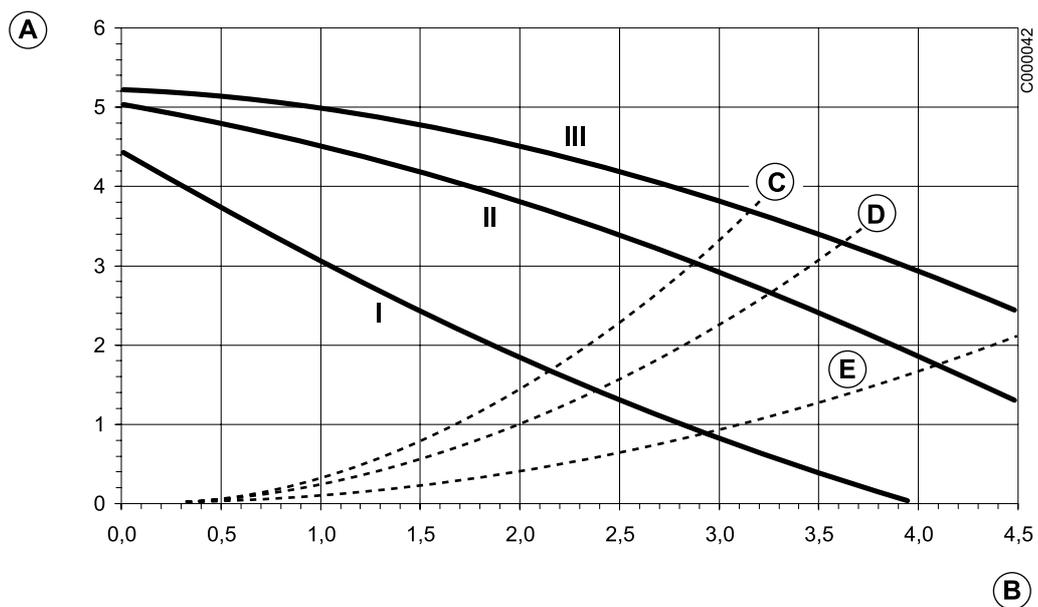


A. Hauteur manométrique (mCE)

B. Débit (m^3/h)

C. Pertes de charge MC 90

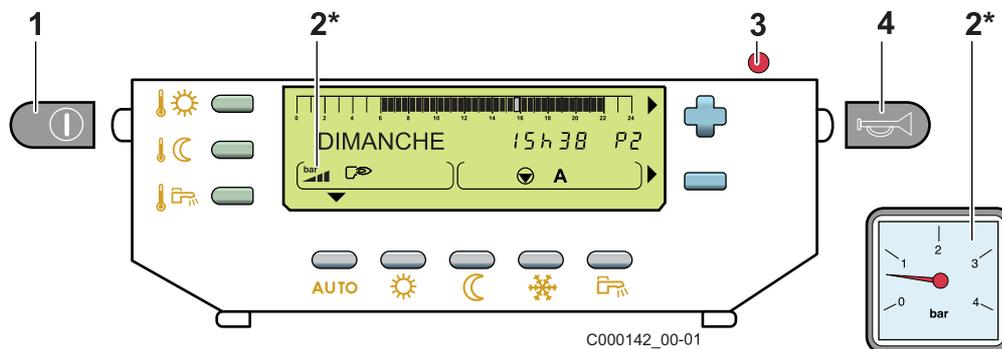
Circulateur primaire (option - selon pays) pour MC 45, MC 65 et MC 90



- A. Hauteur manométrique (mCE)
- B. Débit (m³/h)
- C. Pertes de charge MC 45
- D. Pertes de charge MC 65
- E. Pertes de charge MC 90

Tableau de commande

1 Composants électromécaniques



1	Interrupteur général Marche / Arrêt
2	Manomètre
3	Voyant Marche/Alarme Led verte allumée : Fonctionnement normal Led rouge allumée : Brûleur en sécurité Led rouge clignotante : Fonctionnement anormal (Voir chapitre : " Messages - Alarmes")
4	Bouton de réarmement du coffret de sécurité

Le tableau doit toujours être sous tension :

- pour bénéficier de la fonction anti-gommage de la pompe de chauffage.

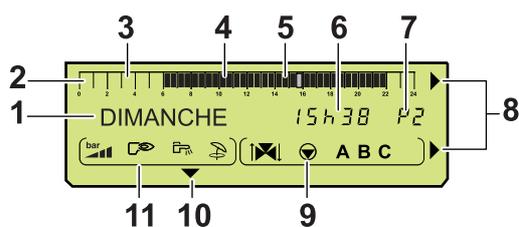
Utiliser le mode :

- "été" pour la coupure du chauffage.
- "antigel" pour la coupure de la chaudière en cas d'absence.

Si une CDI 2 est raccordée, elle n'aura pas d'affichage quand l'interrupteur général est en position arrêt .

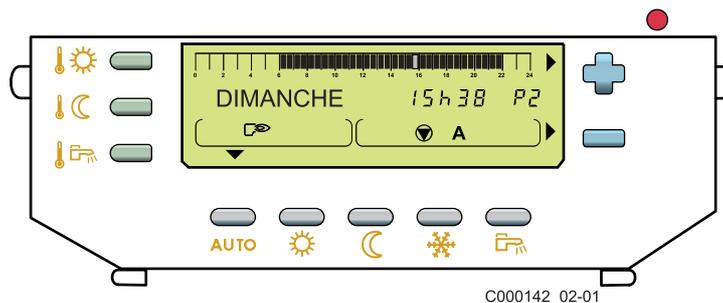
 Voir : Mode de fonctionnement

 Voir : Régime été



1	Affichage de texte et numérique
2	Barre graphique d'affichage du programme du circuit A, B ou C
3	Zone claire : Période Chauffage à température réduite ou Chargement ballon non autorisé
4	Zone foncée : Période Chauffage à température confort ou Chargement ballon autorisé
5	Curseur clignotant indiquant l'heure courante
6	Affichage numérique (heure courante, valeurs réglées, paramètres, etc...)
7	Affichage du programme actif, P1, P2, P3, P4 ou E : coupure "Eté" automatique
8	Les flèches clignotent lorsque des valeurs de réglage peuvent être modifiées avec les touches + et -
9	Symboles de fonctionnement des circuits
	Ouverture de la vanne 3 voies
	Fermeture de la vanne 3 voies
	Pompe du circuit affiché en marche
A, B, C	Nom du circuit affiché
10	Repère affiché au-dessus du mode de fonctionnement actif
11	Symboles signalant l'état actif des entrées/sorties
	Brûleur en marche
	Pompe de charge ECS en marche
	Régime été
	Non disponible

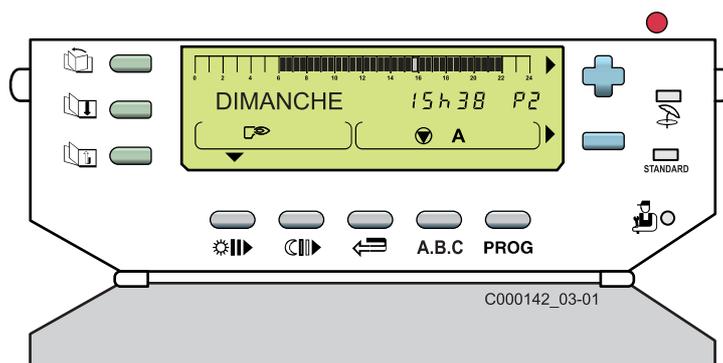
3 Touches accessibles lorsque le volet est fermé



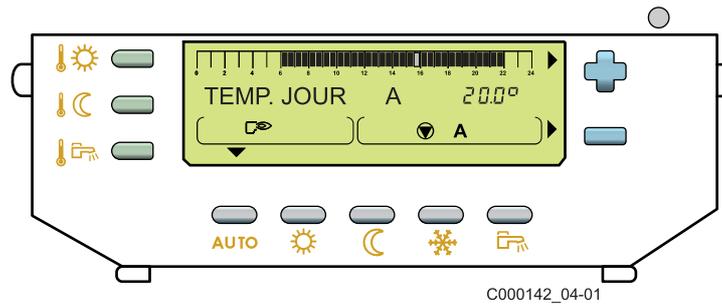
C000142_02-01

Réglage des températures	
	Température confort
	Température réduite
	Température eau chaude sanitaire
	Permet de régler la température sélectionnée
Touches de sélection des modes de fonctionnement	
AUTO	Fonctionnement selon le programme horaire
	Marche forcée à température confort : - jusqu'à minuit si ▼ clignote - en permanence si ▼ est fixe
	Marche forcée à température réduite : - jusqu'à minuit si ▼ clignote - en permanence si ▼ est fixe
	Mode Antigel
	Mode Chargement du ballon autorisé

4 Touches accessibles lorsque le volet est ouvert



	Touche coupure "Eté" manuelle Le chauffage est coupé et la production ECS est assurée. Les symboles et E sont affichés.
STANDARD	Touche programme "standard" Réinitialisation de tous les programmes horaires
	Touche d'accès aux paramètres réservés à l'installateur
Touches d'accès aux réglages et mesures	
	Défilement des titres
	Défilement des lignes
	Retour au titre ou à la ligne précédente
Touches de programmation	
	Ecriture (par 1/2 heure) de période Température confort ou Chargement ballon autorisé (zone foncée)
	Ecriture (par 1/2 heure) de période Température réduite ou Chargement ballon non autorisé (zone claire)
	Touche Retour
A.B.C.	Touche de sélection du circuit à afficher
PROG	Touche de sélection du programme chauffage actif (P1, P2, P3 ou P4)



Sélectionner les modes de fonctionnement à l'aide des touches

AUTO - ☀ - ☾ - ❄ - 🏠.

- **Touche AUTO = Mode automatique**

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire fonctionnent selon les programmes horaires définis pour chaque circuit.

 Voir : Sélection d'un programme.

- Touche ☀ = **Mode confort**

Le chauffage fonctionne selon la température confort, indépendamment des programmes horaires.

- Touche ☾ = **Mode réduit**

Le chauffage fonctionne selon la température réduite, indépendamment des programmes horaires.

- Touche 🏠 = **Mode Chargement du ballon autorisé**

La production d'eau chaude sanitaire est autorisée, indépendamment du programme horaire.

La pompe de bouclage fonctionne si elle est branchée sur la sortie auxiliaire (**S.AUX**: réglé sur **BOUC.ECS**).

- Touche ❄ = **Mode Antigel**

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont à l'arrêt mais l'installation est surveillée et protégée contre le gel.

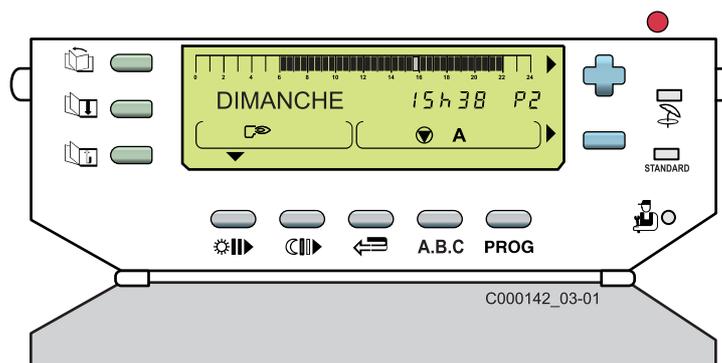
Mode confort ☀ Mode réduit ☾ Chargement ballon autorisé ⚡	Activation temporaire (Jusqu'à minuit)	Activation permanente
<p>Pour un circuit : Avec la commande à distance</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appui bref : Touche MODE de la commande à distance <p>Le message VOIR CAD signale la présence d'une dérogation sur une commande à distance.</p> ▶ Annulation <p>Appuyer sur la touche MODE de la commande à distance.</p> <p>ou</p> <p>Appuyer sur la touche AUTO de DIEMATIC pendant 5 secondes.</p>
<p>Pour tous les circuits : Avec DIEMATIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appui bref : Touche ☀/☾/⚡ <p>La flèche au-dessus de la touche clignote.</p> ▶ Annulation <p>☀/☾ : Appuyer sur la touche AUTO.</p> <p>⚡ : Appuyer sur la touche ⚡</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appui long 5 secondes : Touche ☀/☾/⚡ <p>La flèche au-dessus de la touche est fixe.</p> ▶ Annulation <p>☀/☾ : Appuyer sur la touche AUTO.</p> <p>⚡ : Appuyer sur la touche ⚡</p>

Antigel ❄️	Activation temporaire (Nombre de jours)	Activation permanente
<p>Pour tous les circuits : Avec DIEMATIC</p>	<p>▶ Premier appui bref : Touche ❄️</p> <p>Régler le nombre de jours d'absence (jour courant = 1) à l'aide des touches ⏪ et ⏩ (jusqu'à 99 jours).</p> <p>La flèche au-dessus de la touche est fixe.</p>	<p>▶ Appui long 5 secondes : Touche ❄️</p> <p>La flèche au-dessus de la touche est fixe.</p>
	<p>Activation temporaire différée :</p>	<p>▶ Annulation</p> <p>Appuyer sur la touche AUTO</p>
	<p>▶ Deuxième appui bref : Touche ❄️</p> <p>Régler le mois de début à l'aide des touches ⏪ et ⏩.</p>	
	<p>▶ Troisième appui bref : Touche ❄️</p> <p>Régler le jour de début à l'aide des touches ⏪ et ⏩.</p> <p>La flèche au-dessus de la touche clignote jusqu'au jour de début et devient fixe.</p>	
	<p>▶ Validation du réglage antigel</p>	
	<p>Appuyer sur la touche AUTO ou après 2 minutes</p>	
	<p>▶ Annulation</p> <p>Appuyer sur la touche AUTO</p>	

i Le mode de fonctionnement sélectionné sur la commande à distance dédiée à un circuit est prioritaire au mode de fonctionnement sélectionné sur la chaudière pour ce circuit.

i Le mode antigel protège :

- L'installation si la température extérieure est inférieure à 3 °C (réglage d'usine).
- L'ambiance si une commande à distance est branchée et si la température ambiante est inférieure à 6 °C (réglage d'usine).
- Le ballon d'eau chaude sanitaire si la température du ballon est inférieure à 4 °C (l'eau est réchauffée à 10 °C).



Le chauffage est coupé mais reste protégé contre le gel. La production d'eau chaude sanitaire reste autorisée

• **Régime été automatique :**

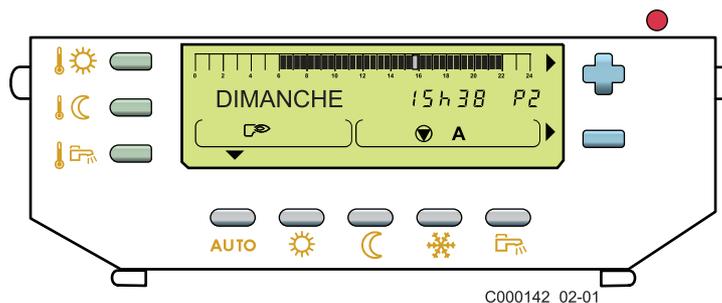
- activé si la température extérieure moyennée est supérieure à 22 °C. Le symbole **E** s'affiche.
- désactivé si la température extérieure moyennée est inférieure à 22 °C et dans le cas où une commande à distance est branchée sur chaque circuit si une des températures ambiantes est inférieure à la consigne.

• **Régime été forcé :**

- activé par appui sur la touche  pendant 5 secondes. Les symboles **E** et  s'affichent.
- annulé par appui sur la touche  pendant 5 secondes (Si le symbole **E** reste affiché, le régime été automatique est actif).

i Les pompes fonctionnent pendant 1 minute, une fois par semaine, pour assurer leur dégommage.

Température de consigne chauffage et eau chaude sanitaire



C000142_02-01

-  Température confort
-  Température réduite
-  Température eau chaude sanitaire

1 Température de consigne chauffage

Les températures confort et réduite se règlent séparément pour chaque circuit :

- Sélectionner la température confort ou la température réduite pour le circuit souhaité par appui successif sur la touche  ou .
- Régler la température à l'aide des touches  ou .
- **Fin du réglage** : Appuyer sur la touche **AUTO** ou après 2 minutes.

Température	Plage de réglage	Réglage d'usine
Confort 	5 à 30 °C Par pas de 0.5°C	20 °C
Réduite 	5 à 30 °C Par pas de 0.5°C	16 °C

 La barre graphique affiche le programme chauffage du jour courant pour le circuit affiché.

2 Température de consigne eau chaude sanitaire

- Sélectionner la température d'eau chaude sanitaire à l'aide de la touche  et régler la température à l'aide des touches  ou .
- **Fin du réglage** : Appuyer sur la touche **AUTO** ou après 2 minutes.

Température	Plage de réglage	Réglage d'usine
Eau chaude sanitaire 	10 à 80 °C Par pas de 1°C	55 °C

 En régime été, la barre graphique affiche le programme ECS du jour courant.

 Si aucune sonde d'eau chaude sanitaire n'est raccordée, l'action sur cette touche n'a aucun effet.

Sélection d'un programme

1 Programmes chauffage

- Le régulateur DIEMATIC 3 intègre 4 programmes chauffage :
 - 1 programme fixe **P1**, activé d'usine.
 - 3 programmes personnalisables **P2**, **P3**, **P4**, pour s'adapter au mode de vie des occupants.

- Affectation d'un programme à un circuit :
 - Sélectionner le circuit à l'aide de la touche **A.B.C.**
 - Sélectionner le programme à l'aide de la touche **PROG.**
 - Le programme sélectionné est actif en mode automatique.

i Le programme du jour courant peut être visualisé sur la barre graphique à l'aide de la touche  ou .

Programme	Jour	Périodes confort
P1	Lundi - Dimanche	6 heures - 22 heures
P2 (Réglage d'usine)	Lundi - Dimanche	4 heures - 21 heures
P3 (Réglage d'usine)	Lundi - Vendredi	5 heures - 8 heures, 16 heures - 22 heures
	Samedi, Dimanche	7 heures - 23 heures
P4 (Réglage d'usine)	Lundi - Vendredi	6 heures - 8 heures, 11 heures - 13 heures 30, 16 heures - 22 heures
	Samedi	6 heures - 23 heures
	Dimanche	7 heures - 23 heures

2 Programme ballon

Le régulateur DIEMATIC 3 intègre un programme eau chaude sanitaire personnalisable.

Programme	Jour	Chargement autorisé
Ballon (Réglage d'usine)	Lundi - Dimanche	5 heures - 22 heures

i Le programme du jour courant peut être visualisé sur la barre graphique à l'aide de la touche .

3 Programme auxiliaire

Le régulateur DIEMATIC 3 intègre un programme de la sortie auxiliaire personnalisable.

Programme	Jour	Chargement autorisé
AUX (Réglage d'usine)	Lundi - Dimanche	6 heures - 22 heures

4 Personnalisation des programmes

 Voir : Réglages "Utilisateurs" - Programmation

1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

France

- Norme DTU P 45-204
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

1. Bâtiments d'habitation

- Arrêté modifié du 2 Août 1977
- Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.
- Règlement Sanitaire Départemental
- Pour les appareils raccordés au réseau électrique : Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

2. Etablissements recevant du public

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a. Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b. Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...)

Allemagne

Outre les prescriptions relatives à la construction et aux équipements de combustion, respecter également les normes, règles et directives suivantes lors de l'installation et de la mise en service des chaudières à condensation à gaz :

- DIN 4705 : calcul des dimensions des cheminées
- DIN EN 12828 (édition de juin 2003) : systèmes de chauffage dans les bâtiments. Planification d'installation de chauffage à eau chaude (jusqu'à une température de service maximale de 105 °C et une puissance maximale de 1 MW)
- DIN 4753 : installations de chauffage d'eau potable et industrielle
- DIN 1988 : règles techniques relatives aux installations d'eau potable (TRW)
- DRGW-TRGI : règles techniques relatives aux installations au gaz, y compris les compléments
- Fiche de travail DVGW G 260/I : règles techniques relatives à la nature du gaz

Belgique

L'installation et le raccordement gaz de la chaudière doivent être exécutés par un professionnel qualifié conformément aux indications des normes NBN D 51.003, NBN D 30.003 et NBN B 61.001. Un robinet d'arrêt agréé ARGB doit être prévu dans la canalisation en amont et à proximité de la chaudière.

Le raccordement électrique doit être conforme aux prescriptions du règlement général sur les installations électriques (RGIE)

Belgique : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme NBN D 51-003.

Suisse

L'installation de la chaudière doit être effectuée en respectant les directives suivantes :

- Directives de l'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie AEAI;
- Directives des instances locales et cantonales;
- Directives de la société Suisse de l'Industrie des Gaz et des Eaux SSIGE;
- Directives concernant les gaz liquéfiés, partie 2.

2 Exigences concernant l'eau de chauffage

- pH 4.5 à 8.5
- Teneur en chlorure <20 mg/l
- Conductivité <500 µS/cm à 25 °C

Des inhibiteurs et des adjuvants antigels ne doivent être utilisés qu'après avoir consulté le constructeur. La diffusion d'oxygène, par exemple en cas de chauffages au sol non étanches à la diffusion ou de vases d'expansion trop petits, doit être empêchée. Prévoir éventuellement un échangeur de chaleur pour découpler la chaudière du circuit de chauffage ou un deuxième vase d'expansion.

3 Remarques importantes concernant le traitement du circuit de chauffage

! Les installations de chauffage central doivent être nettoyées afin d'éliminer les débris (cuivre, filasse, flux de brasage) liés à la mise en œuvre de l'installation ainsi que les dépôts qui peuvent engendrer des dysfonctionnements (bruits dans l'installation, réaction chimique entre les métaux). D'autre part, il est important de protéger les installations de chauffage central contre les risques de corrosion, d'entartrage et de développements microbiologiques en utilisant un inhibiteur de corrosion adapté à tous les types d'installations (radiateurs acier, fonte, plancher chauffant PER). Les produits de traitement de l'eau de chauffage utilisés, doivent être agréés soit par le Comité Supérieur d'Hygiène Public de France (CSHPF), soit par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA).

Pour la Suisse : La qualité d'eau doit correspondre aux directives No 97-1F, de la SICC "Traitement des eaux destinées aux installations de chauffage, de vapeur, de froid et de climatisation".

Nous recommandons l'utilisation des produits de la gamme SENTINEL de GE BETZ pour le traitement préventif et curatif des circuits d'eau de chauffage.

Mise en place de la chaudière sur installations neuves (installations de moins de 6 mois)

- Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage)
- Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté
- Protéger l'installation contre la corrosion et le gel avec un inhibiteur et un antigel.

Mise en place de la chaudière sur installations existantes

- Procéder au désembouage de l'installation
- Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage)
- Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté
- Protéger l'installation contre la corrosion et le gel avec un inhibiteur et un antigel.

La chaudière ne doit être utilisée que dans des installations de chauffage en circuit fermé. Dans le cas d'un plancher chauffant, l'installateur doit installer un thermostat de sécurité de surchauffe à réarmement manuel. Pour un circuit de plancher chauffant sans isolation du système, seuls des tuyaux de chauffage étanches à l'oxygène doivent être utilisés. Si le fabricant de tuyaux en matière plastique prévoit un additif chimique, il faut en particulier vérifier qu'il n'y a aucune contre-indication à la tenue des composants en aluminium ou en alliages d'aluminium. Pour les systèmes de chauffage au sol ayant des tuyaux non étanches à l'oxygène, une isolation du système doit être réalisée (échangeur de chaleur). Dans ce cas, le circuit dans le plancher doit être protégé séparément (Vase d'expansion, Vanne de sécurité).

Une sécurité de niveau d'eau minimum n'est pas nécessaire, la protection est assurée par la régulation.

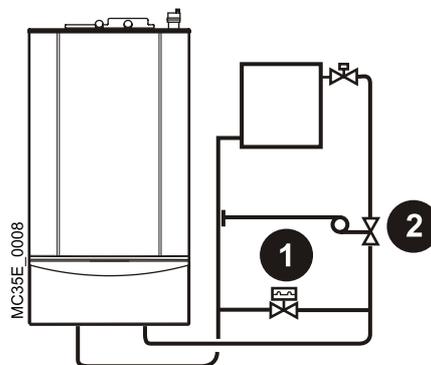
Débit d'eau minimum

L'écart de température maximale entre l'eau de départ et l'eau de retour ainsi que la vitesse d'augmentation de la température de départ sont limités par la régulation de la chaudière. En conséquence, la chaudière n'a pas besoin d'un débit minimum sous condition d'un fonctionnement à une température maximum de 75 °C. Dans le cas contraire, le débit minimum nécessaire est de 160 l/h pour les chaudières MC 35E et MC 45, de 240 l/h pour la chaudière MC 65 et de 300 l/h pour la chaudière MC 90.

En cas de bruits d'écoulement

Des bruits d'écoulement peuvent se produire sur des installations avec circuit de chauffage direct, dotées de vannes thermostatiques, dans certaines conditions d'utilisation lorsque les systèmes hydrauliques ne sont pas parfaitement équilibrés.

Dans ce cas, il est recommandé de monter une soupape différentielle **1** pré-réglée (200-250 mbar) entre la conduite aller et la conduite retour de l'installation de chauffage.



! Un mauvais réglage de la soupape différentielle peut provoquer une augmentation continue du renvoi d'eau vers la chaudière.

En cas d'exigences particulières pour un fonctionnement silencieux, il convient de monter un régulateur de pression différentielle **2** (réglage 100 -150 mbar)

Lieu d'implantation

Les chaudières MC doivent être installées dans un local à l'abri du gel.

 Afin d'éviter une détérioration des chaudières, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

La garantie ne s'applique pas aux dommages de la chaudière relevant de ces causes. Si le foyer est installé dans un local habité où des personnes sont présentes en permanence, il faut utiliser une installation d'amenée d'air ambiant / d'évacuation des gaz de combustion concentrique. Lors de l'installation de la chaudière, il faut respecter le degré de protection IP21.

4 Raccordements

 **Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié.**

L'installation doit être réalisée conformément à la législation en vigueur.

Nettoyer la conduite d'alimentation gaz. Le robinet de barrage est à placer sous la chaudière. Les diamètres des tuyauteries doivent être définis d'après les spécifications B 171 de l'ATG (Association Technique du Gaz).

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz.

Pour éviter tout dommage provoqué par une surpression au régulateur gaz, il faut absolument fermer le robinet d'alimentation gaz avant de procéder à l'essai de pression sur la conduite d'alimentation de gaz. Décompresser avant de rouvrir le robinet.

Pression maximale : 150 mbar. Dans les anciens réseaux de gaz, il est recommandé de monter en amont un filtre gaz de grande surface, à faible perte de charge.

4.1 Raccordement évacuation eau

Evacuer l'eau de condensation directement à l'égout. Vu le degré d'acidité (pH 3-5), n'utiliser que des matériaux en plastique pour le raccordement. Ouvrir la vanne gaz. Réaliser le raccordement à l'égout avec un raccord à écoulement visible.

La conduite d'évacuation doit avoir une pente de 50 mm/m mm/m au moins. Il n'est pas permis d'évacuer l'eau de condensation par la gouttière vu le risque de gel et la dégradation des matériaux normalement utilisés pour les gouttières.

4.2 Alimentation air comburant

 Les chaudières à condensation exigent un système d'évacuation des fumées ou d'amenée d'air frais spécialement adapté au mode de service. L'installation doit être réalisée conformément à la législation en vigueur.

4.3 Montage

Un gabarit de montage se trouve dans la boîte d'emballage de la chaudière.

 Se reporter aux instructions fournies sur le gabarit de montage.

Pour le fonctionnement dépendant de l'air ambiant, les orifices d'aération et d'évacuation d'air du local doivent correspondre aux prescriptions. L'aération du conduit d'évacuation des fumées peut éventuellement servir d'évacuation d'air.

En cas de raccordement à un conduit d'évacuation des fumées placé dans une cheminée, poser la chaudière au plus près de la cheminée. Eviter de grandes longueurs horizontales de conduits de fumées.

4.4 Contrôle de la conduite gaz

 **Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié.**

- ▶ Vérifier l'étanchéité de la conduite de gaz, robinetterie de gaz incluse.
- ▶ Ouvrir tous les robinets d'arrêt de la conduite de gaz.
- ▶ Purger la conduite d'arrivée gaz.

 Pression maximale admissible de la vanne gaz : 150 mbar. En cas de pressions de contrôle plus élevées, débrancher la chaudière à condensation de la conduite de gaz au niveau du raccord fileté du robinet d'arrêt de gaz. La fermeture du robinet d'arrêt de gaz ne suffit pas.

5 Raccordements de la fumisterie

- Les parties horizontales côté fumées seront réalisées avec une pente de 3 % vers la chaudière. La section d'aération du local pour les raccordements du type B₂₃ (c'est-à-dire aspiration de l'air de combustion dans le local) doit être conforme à la norme DTU 61.1.
- Les appareils de type C ne peuvent être installés qu'avec les systèmes mentionnés dans cette notice technique (en particulier conduits concentriques, pièces de raccordements terminaux).
- Les raccordements des conduits cheminée de type B₂₃ et des conduits de type C₅₃ étant en pression doivent être soit installés à l'extérieur, soit dans une gaine maçonnée intérieure ventilée.

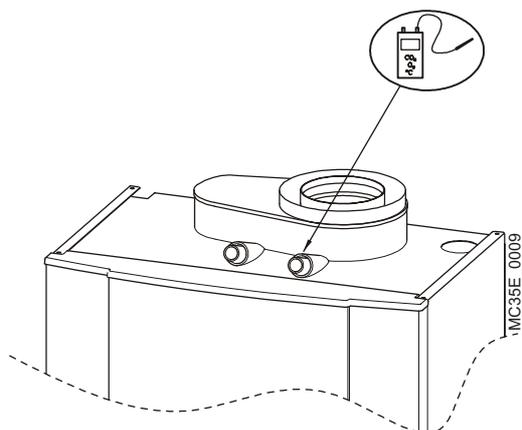
La ventilation doit être assurée :

- par un orifice situé en partie basse, prenant l'air soit dans les parties communes ventilées ou soit directement à l'extérieur, et
- par un orifice situé en partie haute débouchant à l'extérieur.

La section minimale du vide d'air et des orifices à prévoir doit être de 100 cm² (section libre).

Pour la Belgique : Se conformer à la norme NBN D 51-003.

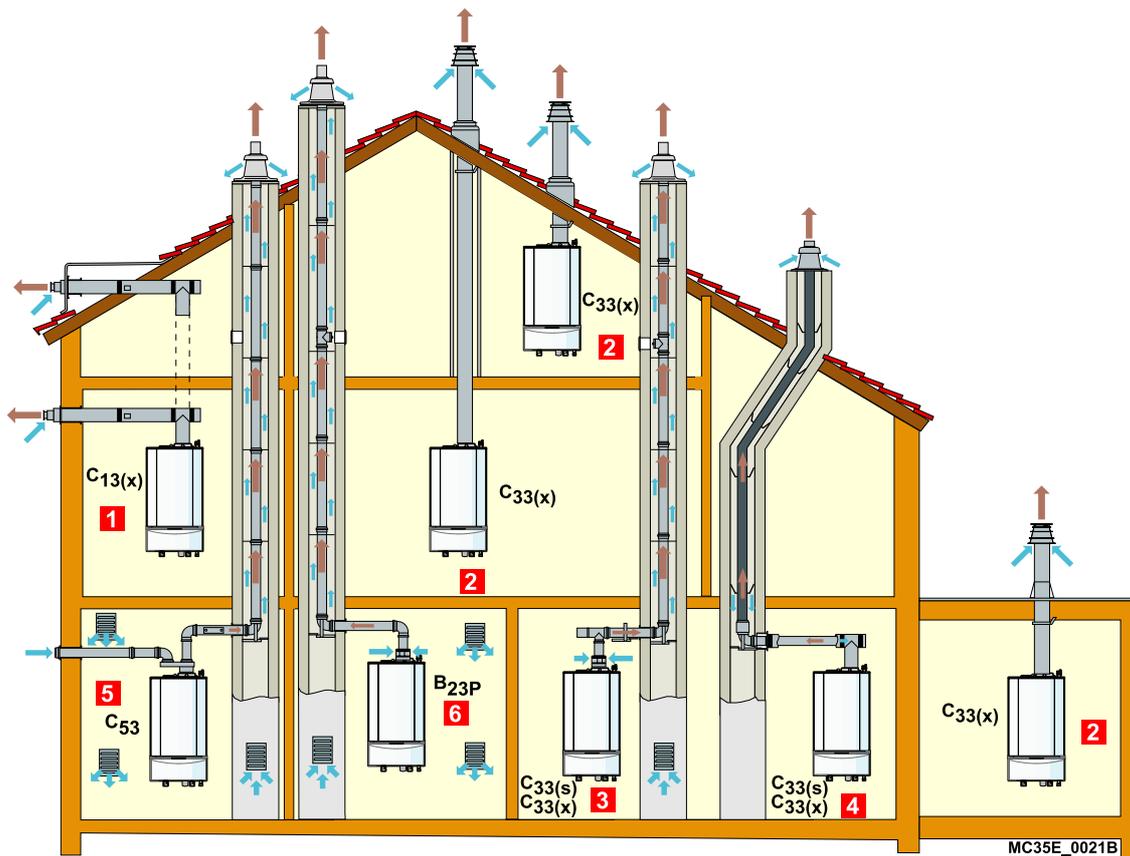
Des parties démontables dans cette gaine doivent permettre l'inspection du conduit de fumées sur tout son parcours.



Respecter les consignes d'installation et les informations concernant les longueurs admises des conduits de fumées.

- ▶ Enlever le capuchon anti-poussière.
- ▶ Monter le conduit de fumées ou le système d'air frais/d'évacuation des fumées conformément aux instructions de montage.
- ▶ Contrôler l'étanchéité.
 - Suppression d'essai statique : 1000 Pa
 - Taux de fuite maximal : 50 l/hm² en fonction de la surface interne de la conduite de fumées
AØ80 = 0.25 m²/m, AØ100 = 0.31 m²/m
- ▶ Sur les systèmes d'évacuation des fumées concentriques (flux forcé), la teneur en CO₂ dans l'espace annulaire sur la tubulure de mesure peut également être vérifiée. L'installation d'évacuation des fumées est jugée étanche si la teneur en CO₂ mesurée est inférieure à 0.2 %.

5.1 Classification



(s) Uniquement valable pour la Belgique

(x) Uniquement pour l'Allemagne

- 1 **Configuration C_{13(x)}** : Raccordement air/fumées par l'intermédiaire de conduits concentriques à un terminal horizontal (dit ventouse)
 - 2 **Configuration C_{33(x)}** : Raccordement air/fumées par l'intermédiaire de conduits concentriques à un terminal vertical (sortie de toiture) ou
 - 3 Raccordement air/fumées par conduits concentriques en chaufferie, et simple en cheminée (air comburant en contre-courant dans le carneau) ou
 - 4 Raccordement air/fumées par conduits concentriques en chaufferie et simple "flex" en cheminée (air comburant en contre-courant dans le carneau)
- Pour la Belgique :**
Configuration C_{33(s)} : Seul les composants d'usine sont autorisés pour le raccordement à la chaudière et pour le terminal. La section libre doit être conforme à la norme. La cheminée doit être nettoyée avant la mise en place du conduit d'évacuation.
- 5 **Configuration C₅₃** : Raccordement air et fumées séparés par l'intermédiaire d'un adaptateur bi-flux et de conduits simples (air comburant pris à l'extérieur)
 - 6 **Configuration B_{23P}** : Raccordement à la cheminée (conduit simple en carneau, air comburant pris dans la chaufferie)
 - 7 **Configuration B_{23P}** : Installation en cascade

5.2 Longueurs des conduits air/fumées

Type de raccordement air/fumées		Longueur maximale des conduits de raccordement (mètre)				
		MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90	
Conduits concentriques raccordés à un terminal horizontal (Alu)	C _{13(x)}	Ø 80/125 mm	16	16	-	-
		Ø 100/150 mm	-	-	9	8
Conduits concentriques raccordés à un terminal vertical (Alu)	C _{33(x)}	Ø 80/125 mm	14.5	14.5	-	-
		Ø 100/150 mm	-	-	11.5	10
Conduits concentriques en chaufferie Conduits simple dans la cheminée (air comburant en contre-courant) (Alu)	C _{33(s)} C _{33(x)}	Ø 80/125 mm Ø 80 mm	15	15	-	-
		Ø 80/125 mm Ø 100 mm	11.5	11.5	-	-
		Ø 100/150 mm Ø 100 mm	-	-	11	12.5
Conduits concentriques en chaufferie Conduits "flex" en cheminée (air comburant en contre-courant) (PPS)	C _{33(s)} C _{33(x)}	Ø 80/125 mm Ø 80 mm	12	12	-	-
		Ø 110/150 mm Ø 110 mm	-	-	16.5	13.5
Adaptateur bi-flux + Conduits air/fumées séparés simples (air comburant pris à l'extérieur) (Alu)	C ₅₃	Ø 80/125 mm sur Ø 2x80 mm	20.5	20.5	-	-
		Ø 100/150 mm sur Ø 2x100 mm	-	-	23	17.5
Cheminée (rigide ou flex) (air comburant pris dans le local) (PPS)	B _{23P}	Ø 80 mm (Rigide)	23.5	23.5	-	-
		Ø 110 mm (Rigide)	-	-	55	45
		Ø 80 mm (Flexible)	21	21	-	-
		Ø 110 mm (Flexible)	-	-	29.5	24

(s) Uniquement valable pour la Belgique

(x) Uniquement pour l'Allemagne



L_{max} se mesure en additionnant les longueurs des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments :

Alu - Longueur équivalente en m	Ø 80/125	Ø 80	Ø 100/150	Ø 100
Coude 87°	1.0	1.2	1.9	5.0
Coude 45°	0.8	1.4	1.2	1.2
Coude 30°	0.6	0.6	/	/
Coude 15°	0.4	0.3	/	/
Té de visite	2.1	2.8	3.3	5.3
Tube de visite droit	0.7	0.5	0.5	0.5

PPS - Longueur équivalente en m	Ø 80/125	Ø 80	Ø 110/150	Ø 110
Coude 87°	1.5	/	3.7	/
Coude 45°	1.0	/	1.0	/
Coude 30°	/	/	/	/
Coude 15°	/	/	/	/
Té de visite	2.0	/	2.5	/
Tube de visite droit	0.6	/	1.0	/
Tube de visite pour conduit flexible	/	0.3	/	0.5

Belgique :

Les chaudières ne peuvent être installées qu'avec la fumisterie fournie par le constructeur. Pour la liste des pièces, se référer au catalogue tarif en vigueur.

6 Raccordement électrique

Pour la conformité de l'installation électrique, l'appareil doit être alimenté par un circuit comportant un interrupteur omnipolaire à distance d'ouverture supérieure à 3 mm ou une prise de courant.

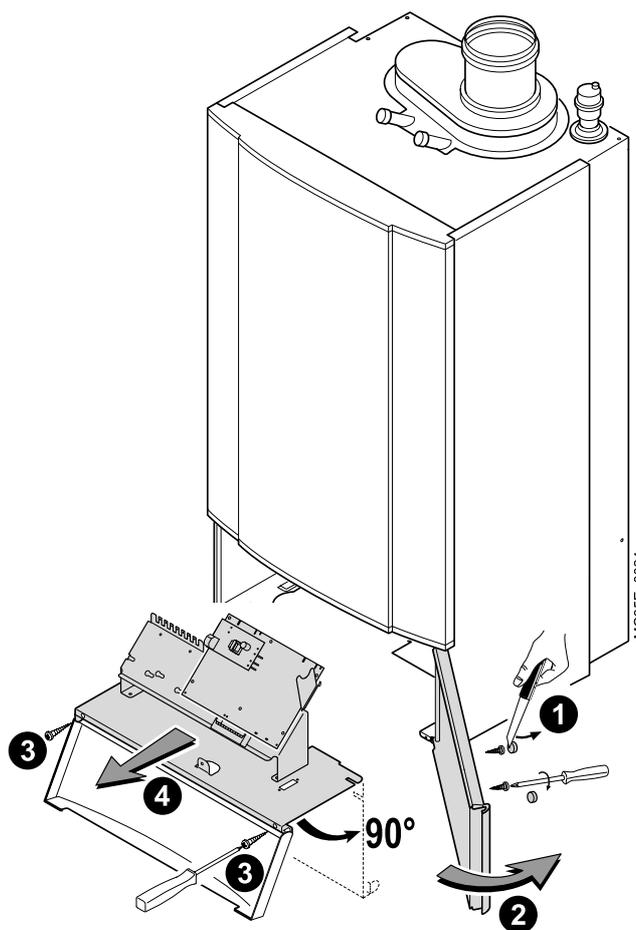
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯	⑰	⑱	⑲	⑳	㉑
⊕ N ⊖	⊕ N L	∩	⊕ N	⊕ N L	∩	⊕ N L	⊕ N L	⊕ N L	N L ∩	⊕ N L	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○
⊕ (C)	⊕ (C)	TS(C)	⊕ (B)	⊕ (B)	TS(B)	⊕ AUX	⊕ (A)	TL	Alim.	S DEP (B)	0-10V	S AMB (B)	S AMB (A)	S ECS	S EXT	CS	Relais	S AMB (C)	S DEP (C)	

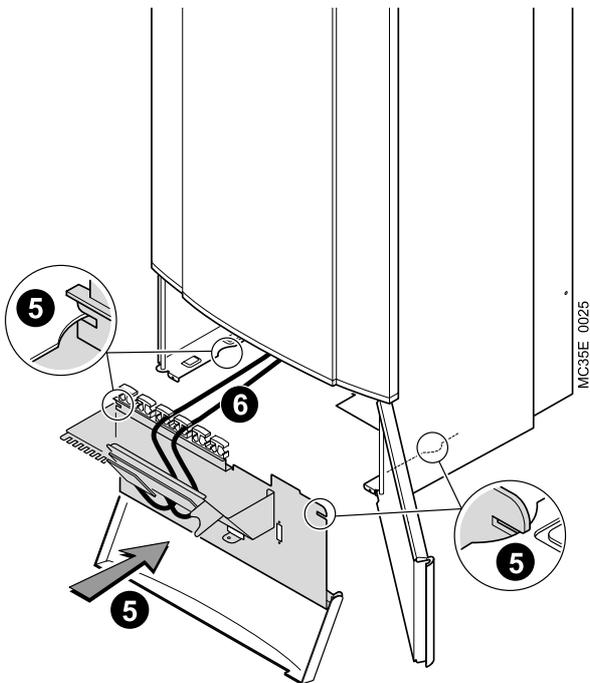
- 1 Vanne 3 voies (circuit C)
- 2 Pompe (circuit C)
- 3 Thermostat de sécurité (circuit C)
- 4 Vanne 3 voies (circuit B)
- 5 Pompe (circuit B)
- 6 Thermostat de sécurité (circuit B)
- 7 Sortie auxiliaire
- 8 Pompe de charge ou Vanne d'inversion
- 9 Pompe (circuit A)
- 10 Thermostat limiteur et phase permanente
- 11 Alimentation précâblée
- 12 Sonde de départ (circuit B)
- 13 Entrée 0-10 V
- 14 Sonde d'ambiance (circuit B)
- 15 Sonde d'ambiance (circuit A)
- 16 Sonde eau chaude sanitaire
- 17 Sonde extérieure
- 18 Contact de sécurité
- 19 Relais téléphonique
- 20 Sonde d'ambiance (circuit C)
- 21 Sonde de départ (circuit C)

⚠ Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.

i Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N), et terre \perp .

- ▶ Basculer le volet du tableau de commande.
- ▶ ① Dévisser les vis fixant la façade de la régulation.
- ▶ ② Faire pivoter la façade vers la droite.
- ▶ ③ Dévisser les 2 vis fixant le tiroir supportant la carte relais-sondes.
- ▶ ④ Coulisser le tiroir vers l'avant.

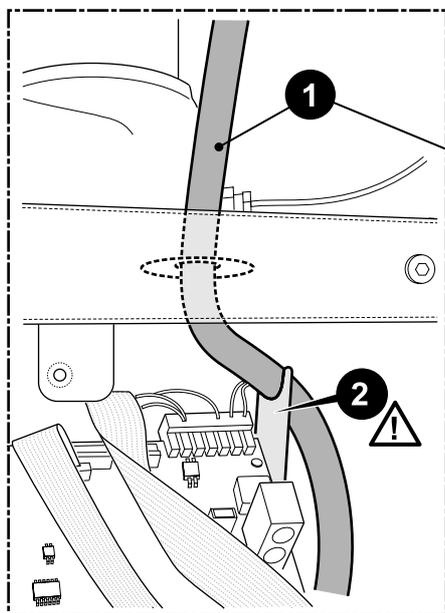




- ▶ **5** Suspendre le tiroir en position verticale à l'aide des encoches latérales.
- ▶ Mettre en place les connecteurs des câbles sur la carte.

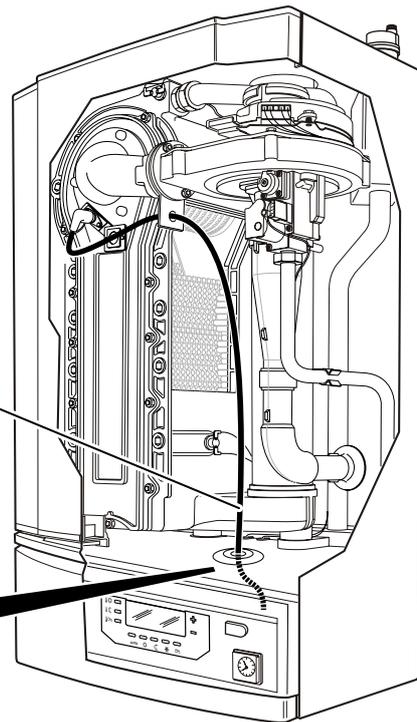
- ▶ **6** Fixer les câbles dans les serre-câbles prévus à cet effet.
- ▶ Procéder en sens inverse pour le remontage.

! Veillez au chemin des câbles lors de la remise en place du tiroir supportant la carte relais-sondes.



MC35E_0031

Lors du remontage du tableau de commande, veillez à faire cheminer le câble d'ionisation **1** en le positionnant sur la patte support **2**.



Mise en service ou redémarrage après un arrêt prolongé

⚠ Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

La chaudière peut être endommagée en cas de fonctionnement avec le siphon d'eau de condensation vide.

Avant la mise en service, l'installation de chauffage doit être entièrement vidée et rincée.

1 Remplissage de l'installation

- ▶ Remplir l'installation d'eau.
- ▶ Purger l'installation.
- ▶ Remplir le siphon d'eau.
- ▶ Vérifier la pression de l'installation (Pression minimale 0.8 bar; Pression conseillée 1.5 bar; Pression maximale 4 bar).
- ▶ Effectuer un contrôle d'étanchéité eau.
- ▶ Faire un appoint d'eau si nécessaire.

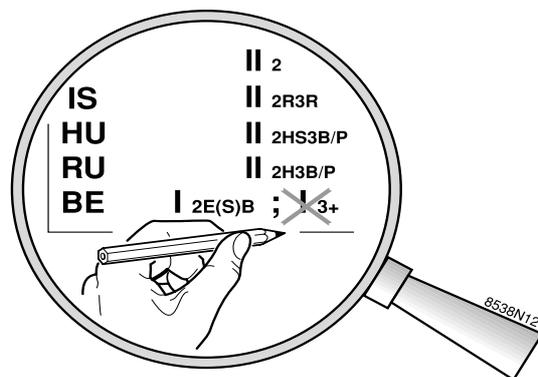
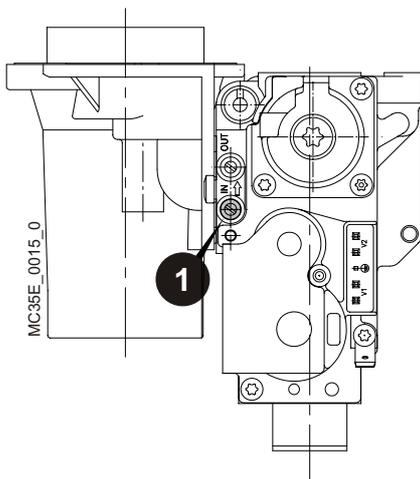
2 Vérifications avant mise en service

⚠ Pour la Belgique : Toute intervention sur le bloc gaz est strictement interdite.

2.1 Vérification de la pression d'alimentation gaz

- ▶ Fermer le robinet d'arrivée gaz.

Exemple : Alimentation en gaz naturel : Rayer I_{3p}



- ▶ **1** Desserrer de 2 tours la vis sur le raccord de mesure.
- ▶ Connecter le manomètre.
- ▶ Ouvrir le robinet gaz.
- ▶ Vérifier la pression du raccordement de gaz sur le raccord de mesure. La chaudière est pré réglée d'usine pour un fonctionnement au gaz naturel.

⚠ Si la pression sort de la plage de pression admise (gaz naturel G20 : 17-25 mbar, gaz naturel G25 : 20-30 mbar, propane G31 : 37-50 mbar), interrompre la mise en service. Informer le distributeur de gaz.

- ▶ Fermer le robinet d'arrivée gaz. Débrancher le manomètre.
- ▶ Serrer la vis **1**.
- ▶ Ouvrir le robinet gaz. Contrôler l'étanchéité.
- ▶ **Pour la Belgique** : Rayer sur la plaquette signalétique la catégorie gaz inutile (à l'aide d'un marqueur indélébile)

2.2 Réglage du brûleur

⚠ Pour la Belgique : Toute intervention sur le bloc gaz est strictement interdite.

La chaudière est préréglée d'usine pour un fonctionnement au gaz naturel G20, WS = 15.0 kWh/m³. Pression de raccordement (mbar) 20.

Puissance maximale du brûleur (Réglage d'usine en kW)

Chaudières	MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90
Mode chauffage (100 %)	33.5	41.2	62.0	86.0
Mode eau chaude sanitaire (100%)	33.5	41.2	62.0	86.0

Le réglage du brûleur s'effectue exclusivement en contrôlant la teneur en CO₂ ou en O₂ des fumées à la puissance maximale et minimale.

Comparer les indications sur la plaquette signalétique de l'appareil avec le type de gaz disponible sur place.

S'il s'agit de gaz naturel cette chaudière peut être mise en service sans effectuer d'autres préréglages (Ws = 12.0-15.7 kWh/m³).

- ▶ Enclencher l'interrupteur principal.
- ▶ Mise en service du brûleur.

Pour la conformité de l'installation électrique, l'appareil doit être alimenté par un circuit comportant un interrupteur omnipolaire à distance d'ouverture supérieure à 3 mm ou une prise de courant.

La mise à la terre doit être conforme à la norme NF C 15 100.

Tous pays sauf la Belgique :

Chaudières	Teneur en CO ₂ (%)				Teneur en O ₂ (%)			
	MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90	MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90
Gaz naturel H (G20)	9.0	9.0	9.0	9.5	4.8	4.8	4.8	3.9
Gaz naturel L (G25)	9.0	9.0	9.0	9.5	4.8	4.8	4.8	3.9
Propane	10.7	10.7	10.7	10.7	4.8	4.8	4.8	4.8

Corriger le réglage du brûleur à ±0.3% CO₂; ±0.2 O₂.

Pour la Belgique :

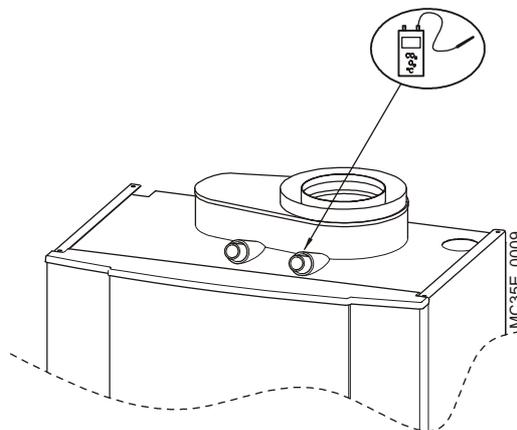
Chaudières	Teneur en CO ₂ (%)				Teneur en O ₂ (%)			
	MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90	MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90
Gaz naturel H (G20)	9.5	9.5	9.5	9.5	3.9	3.9	3.9	3.9
Gaz naturel L (G25)	*	*	*	9.5	*	*	*	3.9
Propane	10.7	10.7	10.7	10.7	4.8	4.8	4.8	4.8

* Teneur approximative en CO₂ : 7.8%
Teneur approximative en O₂ : 7%

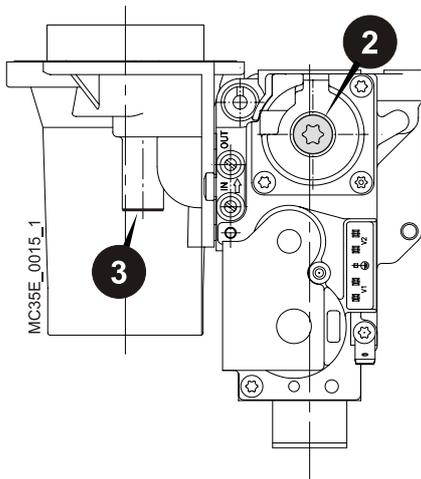
Amener la chaudière à la puissance maximale.

- ▶ Basculer le volet du tableau de commande.
- ▶ Appuyer simultanément sur les touches  et  pendant 2 secondes
- ▶ Régler la puissance du brûleur à l'aide des touches + et -

P_{\max} = Puissance maximale du brûleur.



- ▶ Retirer le bouchon plastique de la tubulure de mesure.
- ▶ Vérifier la teneur en CO₂ ou en O₂ des fumées à l'aide de l'appareil de mesure.

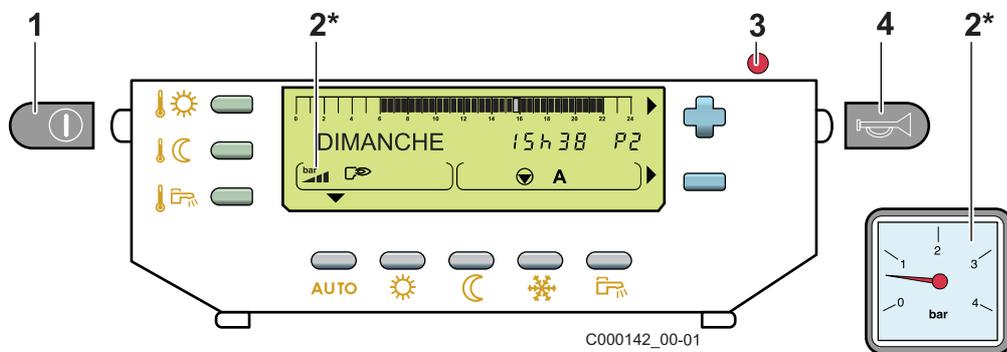


- ▶ Contrôler la flamme via le viseur de flamme, elle ne doit pas s'éteindre. La flamme doit être stable, sa coloration doit être bleue avec des particules orangées sur le pourtour du brûleur.
- ▶ Régler la puissance du brûleur en puissance minimum à l'aide de la touche -. P_- : Puissance minimale.
- ▶ Mesurer la teneur en CO_2 ou O_2 des fumées.
- ▶ Modifier le réglage "puissance mini" avec la vis de réglage ② (clé mâle 6 pans de 5).
- ▶ Contrôler à nouveau la puissance délivrée.
- ▶ Ajuster si nécessaire.

Pour la Suisse : Les valeurs limites maximales autorisées par l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air OPAIR concernant le CO et le NOx doivent être contrôlées par des mesures effectuées au lieu d'installation.

Lorsque le réglage est correct, refermer le volet.

- ▶ Régler le débit gaz "puissance maxi" avec la vis de réglage ③ jusqu'à ce que la teneur en CO_2 ou O_2 requise soit atteinte.
- ▶ Contrôler la teneur en CO_2 ou O_2 des fumées.



- ▶ Placer l'interrupteur Marche/Arrêt 1 sur position Arrêt.
- ▶ Retirer l'appareil de mesure.
- ▶ Replacer le bouchon en plastique sur la tubulure de mesure.

2.3 Adaptation de la puissance

Réglage de la puissance du brûleur

Puissance (kW)				Valeur de consigne (%)
MC 35E	MC 45	MC 65	MC 90	
33.5	41.2	62.0	86.0	100
30.2	37.1	55.8	77.4	90
26.8	33.0	49.6	68.8	80
25.1	30.9	46.5	64.5	75
23.5	28.8	43.4	60.2	70
20.1	24.7	37.2	51.6	60
16.8	20.6	31.0	43.0	50
13.4	16.5	24.8	34.4	40
10.1	12.4	18.6	25.8	30

En réglant le pourcentage de puissance de la chaudière, on obtient une adaptation de la charge maximale en mode chauffage.

Pour le mode eau chaude, le brûleur est préréglé en usine à la charge maximale.

 Voir Notice d'installation, Réglages "Installateur", #TEMP. LIMITES, P.MAX CHAUF(%)

2.4 Programmation de la commande de la chaudière

Régler la commande intégrée conformément aux instructions de service correspondantes.

2.5 En cas de préparation d'eau chaude sanitaire

Réglage de la température de l'eau sanitaire :

- ▶ Appuyer sur la touche .
- ▶ Régler la température à l'aide des touches + et - (10-80 °C).
- ▶ Enregistrer la température en appuyant sur la touche **AUTO**.

2.6 Former l'exploitant de l'installation

2.7 Remplir le certificat de mise en service

 Voir "Remplir le certificat de mise en service".

2.8 Mettre l'installation à l'arrêt

- ▶ Placer l'interrupteur Marche/Arrêt sur position Arrêt.
- ▶ Fermer le robinet d'arrivée gaz.

Messages - Alarmes

1 Défauts

Message	Causes probables	Action
VOIR CAD	Le message VOIR CAD signale la présence d'une dérogation sur une commande à distance.	Pour annuler les dérogations sur toutes les commandes à distance, appuyer sur la touche AUTO pendant 5 secondes.
REVISION	Entretien de la chaudière nécessaire.	Contacter le professionnel assurant la maintenance de la chaudière.
COURT-CIRC.24V	Court-circuit 24 V	Contrôler le câblage.
DEF.ALLUMAGE	Défaut d'allumage	Vérifier l'électrode d'allumage (écartement des électrodes), son connecteur et son câble de liaison. Remplacer si nécessaire.
	Défaut d'ionisation	Vérifier la mise à la terre. Vérifier la valeur du courant d'ionisation. Rectifier le taux de CO ₂ si nécessaire.
	Vanne gaz défectueuse	Remplacer la vanne gaz.
	Pas de gaz ou présence d'air dans la conduite	Mesurer la pression du gaz d'alimentation. Purger le circuit gaz.
DEF.IONISATION	Défaut d'ionisation durant le fonctionnement	Vérifier la mise à la terre. Vérifier la valeur du courant d'ionisation. Rectifier le taux de CO ₂ si nécessaire.
DEFAUT MCBA XX	Défaut interne du coffret de sécurité	Réarmer la chaudière. Couper momentanément l'alimentation électrique de la chaudière à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt. Remplacer le coffret de commande et de sécurité.
DEFAUT MCBA 5	Influences externes	Contrôler le câblage
DEFAUT MCBA 11	Défaut interne	Vérifier si connections à câbles multiples non-endommagée. Présence d'humidité dans le tableau de bord. Eliminer les influences électro-magnétiques
DEFAUT MCBA 24	Inversion sonde chaudière et sonde retour	Inverser les sondes. Pompe mal montée.
DEF.VANNE GAZ	Bloc gaz combiné défectueux	Le coffret de sécurité ne signale pas de vanne à gaz. Vérifier : - Le câblage de la vanne gaz; - Une éventuelle défectuosité de la vanne gaz (bobine défectueuse).
REARMER	Erreur de la commande	Réarmer la chaudière.
DEF.COM.MCBA	Défaut de communication entre DIEMATIC et coffret de sécurité	Vérifier la liaison et les connexions entre DIEMATIC et coffret de sécurité. Réarmer la chaudière. Couper momentanément l'alimentation électrique de la chaudière à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt.
DEF. S.CHAUD DEF.S.RETOUR DEF. S.EXT. DEF. S.ECS DEF. S.DEP.B DEF. S.DEP.C DEF. S.AMB.A DEF. S.AMB.B DEF. S.AMB.C DEF. S.FUMEE DEF.S. PISCINE DEF.S.BAL.TP	La sonde correspondante est coupée ou court-circuitée	Vérifier la liaison et les connecteurs. Remplacer la sonde si nécessaire.

Message	Causes probables	Action
DEF.VENTIL.OFF	Le ventilateur ne marche pas	Ventilateur défectueux. Vérifier le câblage du ventilateur (corrosion de la connection). Coffret de sécurité défectueux.
DEF.VENTIL.ON	Le ventilateur marche en permanence	Raccordements électriques interrompus. Commande ventilateur défectueuse (remplacer le ventilateur).
DEF. S.CHAUD	Sonde chaudière défectueuse	Vérifier la liaison et les connecteurs. Remplacer la sonde si nécessaire. Réarmer la chaudière.
FLAM.PARASI.	Détection d'une flamme parasite	Contrôler l'étanchéité de tous les raccords gaz. Régler l'écartement des électrodes d'allumage. Vérifier que la surface du brûleur ne comporte pas de résidus de fibres.
STB CHAUD.	Température départ > 110 °C	Vérifier le thermostat de sécurité STB et le câblage. Purger la chaudière. Vérifier la pompe chaudière. Vérifier le circuit hydraulique de l'installation.
STB FUMEE	Température des fumées > 100 °C	Vérifier l'évacuation des fumées. La remplacer, si nécessaire.
STB RETOUR	Température retour trop haute	Vérifier le câblage. Purger la chaudière. Vérifier la pompe chaudière. Vérifier le circuit hydraulique de l'installation.

- **DEF. S.CHAUD, DEF.S.RETOUR**

La chaudière ne satisfait plus aucune demande de chauffe.

- **DEF. S.EXT.**

- La consigne chaudière est égale au **MAX. CHAUD.**
- La régulation des vannes n'est plus assurée mais la surveillance de la température maximale du circuit après vanne reste assurée. Les vannes peuvent être manoeuvrées manuellement.
- Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire reste assuré.

- **DEF. S.ECS**

- Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire n'est plus assuré.
- La pompe de charge tourne.
- La température de charge du ballon est égale à la température de la chaudière.

- **DEF. S.DEP.B, DEF. S.DEP.C**

- La pompe tourne.
- La vanne n'est plus alimentée et peut être manoeuvrée manuellement.

- **DEF. S.AMB.A, DEF. S.AMB.B, DEF. S.AMB.C**

Le circuit concerné fonctionne sans influence de la sonde d'ambiance.

- **DEF.S.FUMEE**

Mise en sécurité de la chaudière.

- **DEF.S. PISCINE**

Le réchauffage de la piscine est indépendant de sa température.

- **DEF.S.BAL.TP**

Le réchauffage du ballon tampon n'est plus assuré.



Les dix derniers défauts sont mémorisés dans le paragraphe **#HISTORIQUE D..**



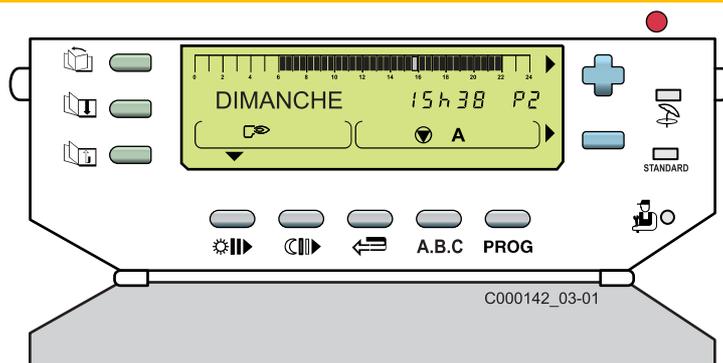
Voir Notice Installation, Contrôle des paramètres et des entrées/sorties (mode tests).

2 Blocage (temporaire)

Code	Description	Contrôle
BL. AIR	Le réglage des paramètres est erroné.	Vérifier le type de chaudière. Couper momentanément l'alimentation électrique de la chaudière à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt. Vérifier le câblage.
BL.RET.SUP.CHA	Température retour > Température de départ pendant 10 minutes minimum, après que la chaudière en marche en petite allure.	Raccordement ou sonde départ et retour inversés
BL.VITESSE T.	La vitesse maximale d'augmentation tolérée de la température départ est dépassée. La chaudière se bloque pendant 10 minutes. Après 5 tentatives successives pendant une seule demande de chaleur, les coupures répétitives seront mémorisées (le code de blocage et la situation de la chaudière au moment du blocage). Toutefois, la chaudière n'est pas en panne et continue à fonctionner.	Pompe Débit d'eau Pression hydraulique
BL.DT.CHA.RET.	La différence maximale tolérée entre les températures de départ et de retour est dépassée. La chaudière se bloque pendant 150 secondes. Après 10 tentatives successives pendant une seule demande de chaleur, les coupures répétitives seront mémorisées (le code de blocage et la situation de la chaudière au moment du blocage). Toutefois, la chaudière n'est pas en panne et continue à fonctionner.	Pompe Débit d'eau Pression hydraulique
BL.INT.MCBA	Le réglage des paramètres est erroné ou la mémoire est défectueuse.	Vérifier le type de chaudière. Couper momentanément l'alimentation électrique de la chaudière à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt. Vérifier le câblage.
BL.FUMEE	Température des fumées > Température des fumées maxi.	Réglage chaudière Encrassement
BLOQUANT b26	Entrée de blocage aux bornes du pont CS, est ouverte, ou absence d'un pont.	Sécurité extérieure, ponter
BLOQUANT bXX	Le coffret est à l'arrêt.	Vérifier le câblage Réarmer la chaudière
BL.VENTIL.OFF	Ventilateur défectueux ou mal monté. Après 5 blocages successifs, la chaudière se met en sécurité.	
BL.VENTIL.ON	Ventilateur continu à tourner après la post-ventilation, la chaudière se met en sécurité.	

 **Le mode de blocage est un mode de fonctionnement normal et n'indique donc pas une panne mais bien un état de fonctionnement normal de la chaudière. Un code de blocage est susceptible de signaler un problème technique d'installation ou un réglage incorrect.**

Réglages "Utilisateurs"



Touches d'accès aux réglages et mesures

	Défilement des titres
	Défilement des lignes
	Retour au titre ou à la ligne précédente

Touches de programmation

	Ecriture (par 1/2 heure) de période Température confort ou Chargement ballon autorisé (zone foncée)
	Ecriture (par 1/2 heure) de période Température réduite ou Chargement ballon non autorisé (zone claire)
	Touche Retour

1 Mesures

Le paragraphe **#MESURES** permet de lire les valeurs mesurées par les sondes raccordées..

Appuyer	Affichage	Paramètre réglé
puis	#MESURES	Permet la lecture des valeurs ci-dessous
	TEMP.CHAUDIERE	Température d'eau de la chaudière
	TEMP. DEPART B*	Température d'eau du circuit B
	TEMP. DEPART C*	Température d'eau du circuit C
	TEMP.CASCADE*	Température cascade
	TEMP. BALLON*	Température d'eau du ballon eau chaude sanitaire
	TEMP. AMB A*	Température ambiante A
	TEMP. PISCINE*	Température piscine
	TEMP. AMB B*	Température ambiante B
	TEMP. AMB C*	Température ambiante C
	TEMP.EXTERIEUR	Température extérieure
	TEMP. FUMÉES*	Température des fumées
	TEMP.RETOUR	Température retour
	TEMP. TAMPON*	Température du ballon tampon
	V.VENT.(TR/MN)	Affichage de la vitesse du ventilateur
	PUISSANCE INST	Affichage de la puissance actuelle de la chaudière (%) (0% = Pmin ou Arrêt, 100% = Pmax)
	COURANT (uA)	Courant d'ionisation
	NB IMPULS.	Nombre de démarrages du brûleur (non réinitialisable)
	FCT. BRUL.	Nombre d'heures de fonctionnement du brûleur (non réinitialisable)
	ENTR.0-10V	Tension sur l'entrée 0-10 V
	CTRL	Informations réservées au technicien

* La ligne ou le titre n'est affiché que pour les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Programmation d'usine

 Voir : Sélection d'un programme

Réinitialisation des programmes

Appuyer sur la touche **STANDARD** pendant 5 secondes.

- ▶ Tous les programmes personnalisés sont remplacés par leur réglage d'usine.
- ▶ Le programme P1 est affecté à tous les circuits chauffage.

Programmation personnalisée

#PROG. CIRC.A

Jour	Périodes confort			
	P1	P2	P3	P4
Lundi	6 à 22 heures			
Mardi	6 à 22 heures			
Mercredi	6 à 22 heures			
Jeudi	6 à 22 heures			
Vendredi	6 à 22 heures			
Samedi	6 à 22 heures			
Dimanche	6 à 22 heures			

#PROG. CIRC.B

Jour	Périodes confort			
	P1	P2	P3	P4
Lundi	6 à 22 heures			
Mardi	6 à 22 heures			
Mercredi	6 à 22 heures			
Jeudi	6 à 22 heures			
Vendredi	6 à 22 heures			
Samedi	6 à 22 heures			
Dimanche	6 à 22 heures			

#PROG. CIRC.C

Jour	Périodes confort			
	P1	P2	P3	P4
Lundi	6 à 22 heures			
Mardi	6 à 22 heures			
Mercredi	6 à 22 heures			
Jeudi	6 à 22 heures			
Vendredi	6 à 22 heures			
Samedi	6 à 22 heures			
Dimanche	6 à 22 heures			

#PROG. BALLON : Eau chaude sanitaire

Jour	Chargement autorisé
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

#PROG. AUXIL. : Programmation de la sortie auxiliaire

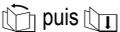
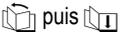
Jour	Fonctionnement autorisé
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

Appuyer	Affichage	Paramètre réglé	Réglage d'usine
	#PROG. CIRC.A *	Programme chauffage du circuit A s'il est présent	
	PROGTOUS JOURS P2		Lundi à dimanche 4 à 21 heures
	PROG LUNDI P2		
	PROG MARDI P2		
	PROG MERCREDI P2		
	PROG JEUDI P2		
	PROG VENDREDI P2		
	PROG SAMEDI P2		
	PROG DIMANCHE P2		
	PROGTOUS JOURS P3		
 puis 	PROG LUNDI P3		
	PROG MARDI P3		
	PROG MERCREDI P3		
	PROG JEUDI P3		
	PROG VENDREDI P3		
	PROG SAMEDI P3		
	PROG DIMANCHE P3		
	PROGTOUS JOURS P4		Lundi à vendredi 6 à 8 heures 11 à 13 heures 16 à 22 heures Samedi et Dimanche 6 à 23 heures 7 à 23 heures
	PROG LUNDI P4		
	PROG MARDI P4		
	PROG MERCREDI P4		
	PROG JEUDI P4		
	PROG VENDREDI P4		
	PROG SAMEDI P4		
	PROG DIMANCHE P4		
 puis 	#PROG. CIRC.B *	Programme chauffage du circuit B s'il est présent	
		Lignes comme circuit A	
	#PROG. CIRC.C *	Programme chauffage du circuit C s'il est présent	-
		Lignes comme circuit A	

* La ligne ou le titre n'est affiché que pour les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

i **PROGTOUS JOURS** permet de programmer simultanément tous les jours de la semaine. Chaque jour reste modifiable individuellement par la suite.

i En fin d'intervention, les données sont mémorisées après 2 minutes ou en appuyant sur la touche **AUTO**.

Appuyer	Affichage	Paramètre réglé	Réglage d'usine
	#PROG. BALLON *		5 heures - 22 heures
	PROG TOUS JOURS		
	PROG LUNDI		
	PROG MARDI		
	PROG MERCREDI		
	PROG JEUDI		
	PROG VENDREDI		
	PROG SAMEDI		
	PROG DIMANCHE		
	#PROG. AUXIL. *		6 heures - 22 heures
	PROG TOUS JOURS		
	PROG LUNDI		
	PROG MARDI		
	PROG MERCREDI		
	PROG JEUDI		
	PROG VENDREDI		
	PROG SAMEDI		
	PROG DIMANCHE		

* La ligne ou le titre n'est affiché que pour les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

i **PROG TOUS JOURS** permet de programmer simultanément tous les jours de la semaine. Chaque jour reste modifiable individuellement par la suite.

i En fin d'intervention, les données sont mémorisées après 2 minutes ou en appuyant sur la touche **AUTO**.

3 Réglages

Appuyer	Affichage	Paramètre réglé	Réglage d'usine	Plage de réglage	Réglage client
	#REGLAGES	Le réglage des paramètres s'effectue à l'aide des touches  ou  .			
	CONTRASTE AFF.	Contrôle de l'afficheur			
	ECLAIRAGE	L'éclairage est permanent si le circuit est en période confort. Si le circuit affiché est en période réduit, l'éclairage est ECO .	OUI	OUI, ECO ou NON	
		L'éclairage est assuré pendant 2 minutes en cas d'appui sur une touche du clavier.			
		L'afficheur n'est jamais éclairé			
	PERMUT *	Permet de permuter l'ordre d'enclenchement de la cascade tous les 7 jours.	AUTO	AUTO, 1, 2, ...10	
		Impose la chaudière meneuse de la cascade.			
 puis 	ETE/HIVER	Température extérieure de non-chauffage	22 °C	15 à 30 °C, NON	
	CALIBR. EXT	Calibrage sonde extérieure	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	CALIBR. AMB. A *	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit A	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	DECALAGE AMB.A *	Décalage d'ambiance du circuit A (Si pas de sonde d'ambiance raccordée)	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	ANTIGEL AMB. A *	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit A	6 °C	0.5 à 20 °C	
	CALIBR. AMB. B *	Lignes comme circuit A	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	DECALAGE AMB.B *	Lignes comme circuit A	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	ANTIGEL AMB. B *	Lignes comme circuit A	6 °C	0.5 à 20 °C	
	CALIBR. AMB. C *	Lignes comme circuit A	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	DECALAGE AMB.C *	Lignes comme circuit A	0.0	-5.0 à +5.0 °C	
	ANTIGEL AMB. C *	Lignes comme circuit A	6 °C	0.5 à 20 °C	

*La ligne ou le titre n'est affiché que pour les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

 En fin d'intervention, les données sont mémorisées après 2 minutes ou en appuyant sur la touche **AUTO**.

► **ETE/HIVER**

Permet de régler la température extérieure au-dessus de laquelle le chauffage sera coupé.

- Les pompes chauffage sont coupées,
- Le brûleur ne démarre que pour les besoins en eau chaude sanitaire,
- Le symbole **E** s'affiche.

Si on règle ce paramètre sur NON, le chauffage n'est jamais coupé automatiquement.

► **CALIBR. EXT : Calibrage sonde extérieure**

Permet de corriger la température extérieure.

Exemple : Température extérieure réelle = 10°C

Température affichée = 11°C : Régler le paramètre **CALIBR. EXT** sur -1.

• **CALIBR. AMB... : Calibrage d'ambiance (Avec sonde d'ambiance)**

Permet de corriger la température ambiante.

Exemple : Température de consigne = 20°C

Température affichée = 19°C : Régler le paramètre **CALIBR. AMB...** sur +1

i Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.

► **DECALAGE AMB... : Décalage d'ambiance (Sans sonde d'ambiance)**

Permet de régler un décalage d'ambiance.

Exemple : Température de consigne = 20°C

Température mesurée = 19°C : Régler le paramètre **DECALAGE AMB...** sur +1.

i Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.

► **ANTIGEL AMB... : Antigel ambiance (Avec sonde d'ambiance)**

Permet de régler la température ambiante maintenue en mode antigel pour chaque circuit.

4 Réglages de l'horloge

Appuyer	Affichage	Paramètre réglé	Réglage d'usine	Plage de réglage	Réglage client
	#HEURE . JOUR	Le réglage des paramètres s'effectue à l'aide des touches  ou  .			
	HEURES				
	MINUTES				
	JOUR				
 puis 	MOIS				
	DATE				
	ANNEE				
	HEURE ETE:	AUTO : passage automatique à l'heure d'été le dernier dimanche de mars et à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre. MANU : pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur.	AUTO	AUTO ou MANU	

i En fin d'intervention, les données sont mémorisées après 2 minutes ou en appuyant sur la touche **AUTO**.

Adaptation à un autre gaz

⚠ Pour la Belgique : Seul SERV'élite est autorisé à réaliser la conversion de cet appareil.

1 Passage du Gaz naturel au Propane

MC 35E, MC 45 et MC 65

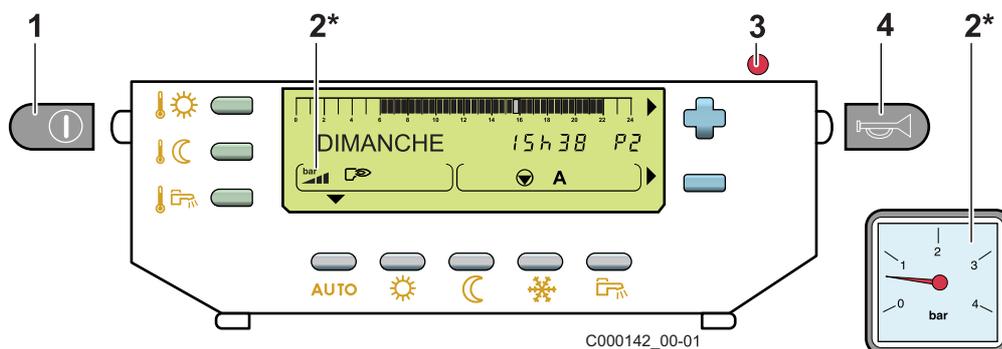
Le passage du Gaz naturel au Propane nécessite :

- Le réglage du brûleur;
- Le réglage de la vitesse maximale du ventilateur.

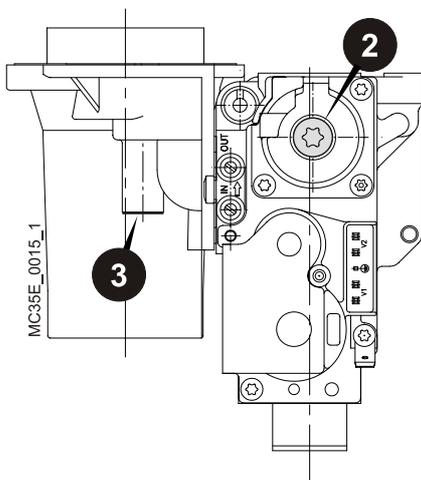
MC 90

Le passage du Gaz naturel au Propane nécessite :

- La mise en place du kit de transformation livré;
-  Se reporter à la notice jointe au kit
- Le réglage du brûleur;
- Le réglage de la vitesse maximale du ventilateur;
- Le réglage de la vitesse de démarrage du ventilateur.



▶ Placer l'interrupteur Marche/Arrêt 1 sur position Arrêt.



▶ Prérégler le brûleur en vissant la vis de réglage "puissance maxi" **3** :

- de 3 tours vers la droite : MC 35E, MC 45
- de 4 tours vers la droite : MC 65

▶ Mettre en place le kit de transformation sur MC 90

▶ Placer l'interrupteur Marche/Arrêt 1 sur position Marche.

▶ Régler la vitesse maximale du ventilateur à une valeur de :

- 4200 Tours/min : MC 35E
- 4600 Tours/min : MC 45, MC 65
- 6100 Tours/min : MC 90

 Voir Notice Installation, Contrôle des paramètres et des entrées/sorties (mode tests) Tableau : **MAX.VENT.**"

▶ Régler la vitesse du ventilateur au démarrage à une valeur de 2500 tours/min : MC 90

 Voir Notice Installation, Contrôle des paramètres et des entrées/sorties (mode tests) Tableau : **DEM.VENT.**"

▶ Amener la chaudière à la puissance maximale.

- Basculer le volet du tableau de commande.
- Appuyer simultanément sur les touches  et  pendant 2 secondes.
- Régler la puissance du brûleur à l'aide des touches + et -. P_{\max} : Puissance maximale du brûleur

▶ Retirer le bouchon plastique de la tubulure de mesure.

▶ Mesurer la teneur en CO₂ ou O₂ des fumées.

▶ Régler : CO₂ à 10.7 ± 0.3% ou O₂ à 4.8 ± 0.2%.

▶ Contrôler la flamme via le viseur de flamme, elle ne doit pas s'éteindre. La flamme doit être stable, sa coloration doit être bleue avec des particules orangées sur le pourtour du brûleur.

▶ Régler la puissance du brûleur en puissance minimum à l'aide de la touche -. P_{\min} : Puissance minimale.

▶ Mesurer la teneur en CO₂ ou O₂ des fumées.

▶ Modifier le réglage "puissance mini" avec la vis de réglage **2** (clé mâle 6 pans de 5).

▶ Contrôler à nouveau la puissance délivrée.

▶ Ajuster si nécessaire.

Pour la Suisse : Les valeurs limites maximales autorisées par l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air OPAIR concernant le CO et le NOx doivent être contrôlées par des mesures effectuées au lieu d'installation.

- ▶ Lorsque le réglage est correct, refermer le volet.
- ▶ Placer l'interrupteur Marche/Arrêt 1 sur position Arrêt.

▶ Retirer l'appareil de mesure.

▶ Replacer le bouchon en plastique sur la tubulure de mesure.

2 Type de gaz

Inscrire le type de gaz sur l'autocollant se trouvant à l'intérieur du volet.

3 Montage éventuel d'une électrovanne externe

Pour une installation située au moins 1 mètre au-dessous du rez-de-chaussée, il faut monter une électrovanne externe à proximité de l'entrée du bâtiment ou du local dans la conduite d'amenée de gaz.

Le raccordement électrique s'effectue dans le tableau de commande à l'aide du module d'alarme et de commande.

 Voir Module d'alarme et de commande AM35,(GR12).

Remplir le certificat de mise en service

Veuillez cocher les travaux effectués et inscrire les valeurs de mesure	
Date	
Société	
Installation	
Effectuer un contrôle d'étanchéité gaz	
Vérifier la conduite d'air frais / de fumées	
Vérifier l'étanchéité de la conduite de fumées	
Vérifier l'équipement de neutralisation, s'il existe	
Comparer les indications sur la plaquette signalétique de l'appareil avec le type de gaz disponible sur place	
Indice de Wobbe Wo (international Ws) du type de gaz disponible	
Puissance calorifique inférieure de service HuB (international HiB) du type de gaz disponible	
Vérifier la pression du raccordement de gaz sur le raccord de mesure (Pression dynamique)	
Température chaudière	
Température des fumées / Température ambiante	
Mesurer la teneur en gaz carbonique des fumées (CO ₂)	
Mesurer la teneur en oxyde de carbone des fumées (CO)	
Calculer la perte par les fumées	
Exécuter un contrôle fonctionnel	
Régler la commande	
Informier l'exploitant de l'installation sur la commande et lui remettre les instructions de service	
Signature / Cachet de la société	

Maintenance du brûleur

1 Généralités

La chaudière nécessite peu d'entretien si elle est correctement réglée. La chaudière doit uniquement faire l'objet d'un contrôle annuel et si nécessaire être nettoyée.

2 Inspection

L'inspection annuelle de la chaudière peut se limiter aux opérations suivantes :

- Effectuer les mesures de combustion et le contrôle de fonctionnement;
- Nettoyer le siphon;
- Contrôler l'évacuation des condensats;
- Contrôle de l'électrode d'allumage et de la sonde d'ionisation;

- Régler l'écartement des électrodes d'allumage : 3 à 4 mm;
- Contrôler les conduits concentriques d'évacuation des gaz brûlés et d'aspiration d'air comburant;
- Contrôler la pression hydraulique (minimum 0.8 bar). Rajouter éventuellement de l'eau dans l'installation (Pression conseillée : 1.5 mbar).
- Vérifier la valeur du courant d'ionisation : 4 à 9 μ A.

2.1 Contrôle de la combustion de la chaudière

Ce contrôle peut être réalisé en mesurant la teneur en CO_2/O_2 dans le conduit d'évacuation des gaz brûlés au point de mesure.

Amener la chaudière à puissance maximale jusqu'à une température d'eau d'environ 70 °C.

Tous pays sauf la Belgique :

Chaudières	Vitesse du ventilateur					Gaz naturel G25 et G20		Propane	
			Tours/min			O ₂	CO ₂	O ₂	CO ₂
	Puissance maximale		Puissance minimale	Puissance démarrage		%	%	%	%
	Gaz naturel	Propane		Gaz naturel	Propane				
MC 35E	environ 4600	environ 4200	environ 1100	2500	2500	4.8/4.8 ± 0.2	9.0/9.0 ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3
MC 45	environ 5200	environ 4600	environ 1100	2500	2500	4.8/4.8 ± 0.2	9.0/9.0 ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3
MC 65	environ 5200	environ 4600	environ 1200	2500	2500	4.8/4.8 ± 0.2	9.0/9.0 ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3
MC 90	environ 6250	environ 6100	environ 1250	2500	2000	3.9/3.9 ± 0.2	9.5/9.5 ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3

Corriger le réglage du brûleur à $\pm 0.3\% \text{CO}_2$; $\pm 0.2 \text{O}_2$.

Pour la Belgique :

Chaudières	Vitesse du ventilateur					Gaz naturel G25 et G20		Propane	
			Tours/min			O ₂	CO ₂	O ₂	CO ₂
	Puissance maximale		Puissance minimale	Puissance démarrage		%	%	%	%
	Gaz naturel	Propane		Gaz naturel	Propane				
MC 35E	environ 4600	environ 4200	environ 1100	2500	2500	3.9/* ± 0.2	9.5/* ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3
MC 45	environ 5200	environ 4600	environ 1100	2500	2500	3.9/* ± 0.2	9.5/* ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3
MC 65	environ 5200	environ 4600	environ 1200	2500	2500	3.9/* ± 0.2	9.5/* ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3
MC 90	environ 6250	environ 6100	environ 1250	2500	2000	3.9/3.9 ± 0.2	9.5/9.5 ± 0.3	4.8 ± 0.2	10.7 ± 0.3

* Teneur approximative en CO_2 : 7.8%

Teneur approximative en O_2 : 7%

La température des gaz brûlés peut aussi être mesurée au point de mesure dans la conduite d'évacuation. La température du gaz brûlé ne doit pas dépasser la température d'eau de retour de plus de 30 °C. En cas de température de combustions élevées, procéder au nettoyage.

2.2 Nettoyage du siphon

- Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
- Enlever le siphon sous la chaudière avec précaution (Risque d'éclaboussure).
- Nettoyer le siphon.
- Remplir le siphon d'eau.
- Remonter le siphon.

2.3 Réglage de l'électrode d'allumage

- Contrôler le réglage de l'électrode d'allumage. Régler l'écartement des électrodes d'allumage : 3 à 4 mm.

2.4 Contrôler la pression hydraulique

La pression hydraulique doit être de 0.8 bar minimum. Il est recommandé de remplir l'installation jusqu'à 1.5 bar environ.

2.5 Vérification du courant d'ionisation

- ▶ Basculer le volet du tableau de commande.
- ▶ Appuyer simultanément sur les touches  et  pendant 2 secondes.
- ▶ Utiliser les touches + et - pour passer de P_{\max} à P_{\min}
- P_{\max} : Puissance maximale de la chaudière

- P_{\min} : Puissance minimale
- ▶ Dans la zone d'affichage :

EMISSION MES. 88.8° : Température chaudière

EMISSION MES. 8888 : Vitesse du ventilateur

EMISSION MES. 88.8uA : Courant d'ionisation

3 Nettoyage

Lorsque la chaudière est encrassée, il convient de procéder aux opérations de maintenance qui suivent :

- Nettoyer l'échangeur de chaleur.
- Nettoyer le ventilateur.
- Nettoyer le siphon.

Mode opératoire

- Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
- Fermer le robinet d'arrivée gaz.
- Ouvrir le volet pivotant.
- Enlever la jaquette de la façade.
- Démontez la cosse de l'électrode ainsi que le câble de terre.
- Débrancher la connexion électrique du ventilateur.
- Démontez l'écrou de raccordement du bloc gaz.
- Dévisser les 13 écrous de la trappe de visite du corps de chauffe.
- Enlever l'ensemble de trappe de visite, ventilateur, brûleur et bloc gaz.

 **Il existe une alimentation de 230 V à l'arrière du ventilateur qu'il est nécessaire de débrancher.**

 **Si le joint de la trappe de visite reste collé, il est nécessaire de le remplacer.**

- Déconnecter le ventilateur du venturi. Enlever les vis côté air. Nettoyer le ventilateur (Brosse nylon).
- Procéder en sens inverse pour le remontage.
- Mettre la chaudière en service.

4 Entretien des conduits de raccordement ventouse

L'entretien des conduits de raccordement doit être réalisé au moins une fois par an.

- Vérifier la vacuité du conduit et du terminal sur toute sa longueur; ceci peut être réalisé en vérifiant le bon fonctionnement de la chaudière; en particulier, on vérifiera que le débit calorifique maximal peut être atteint. Faire fonctionner la chaudière en pleine puissance. Vérifier au compteur que le débit de gaz est conforme au débit maximal indiqué au tableau des caractéristiques techniques.

- Contrôler l'étanchéité.
- Vérifier le dispositif d'évacuation des condensats à la chaudière et éventuellement sur le conduit s'il existe.
- Remplacer les joints d'étanchéité ainsi que les éléments de conduits s'il s'avère que ceux-ci ne présentent plus une parfaite garantie d'étanchéité après leur démontage lors d'une opération d'entretien (uniquement pour la partie apparente du conduit).

5 Sonde température

Les valeurs de résistance aux différentes températures sont indiquées dans les tableaux de la page suivante.

Si une sonde défectueuse est identifiée, il est possible de vérifier la résistance aux différentes températures à l'aide d'un appareil de mesure ayant une plage de mesure correspondante (par exemple un multimètre). Afin d'éviter des mesures erronées, la sonde doit être déconnectée de la barrette de raccordement dans le panneau de distribution de la chaudière.

Résistance de la sonde extérieure

Température °C	Résistance ohm	Température °C	Résistance ohm
-20	2392	4	984
-16	2088	8	842
-12	1811	12	720
-8	1562	16	616
-4	1342	20	528
0	1149	24	454

Résistance de la sonde NTC 12 kOhm (Eau chaudière, Eau retour chaudière, fumées)

Température °C	Résistance ohm	Température °C	Résistance ohm
10	22800	60	3250
20	14770	70	2340
30	9800	80	1710
40	6650	90	1270
50	4610		

Résistance de la sonde NTC 10 kOhm (Eau chaude sanitaire, Départ B, Départ C)

Température °C	Résistance ohm	Température °C	Résistance ohm
0	32014	50	3661
10	19691	60	2535
20	12474	70	1794
25	10000	80	1290
30	8080	90	941
40	5372		

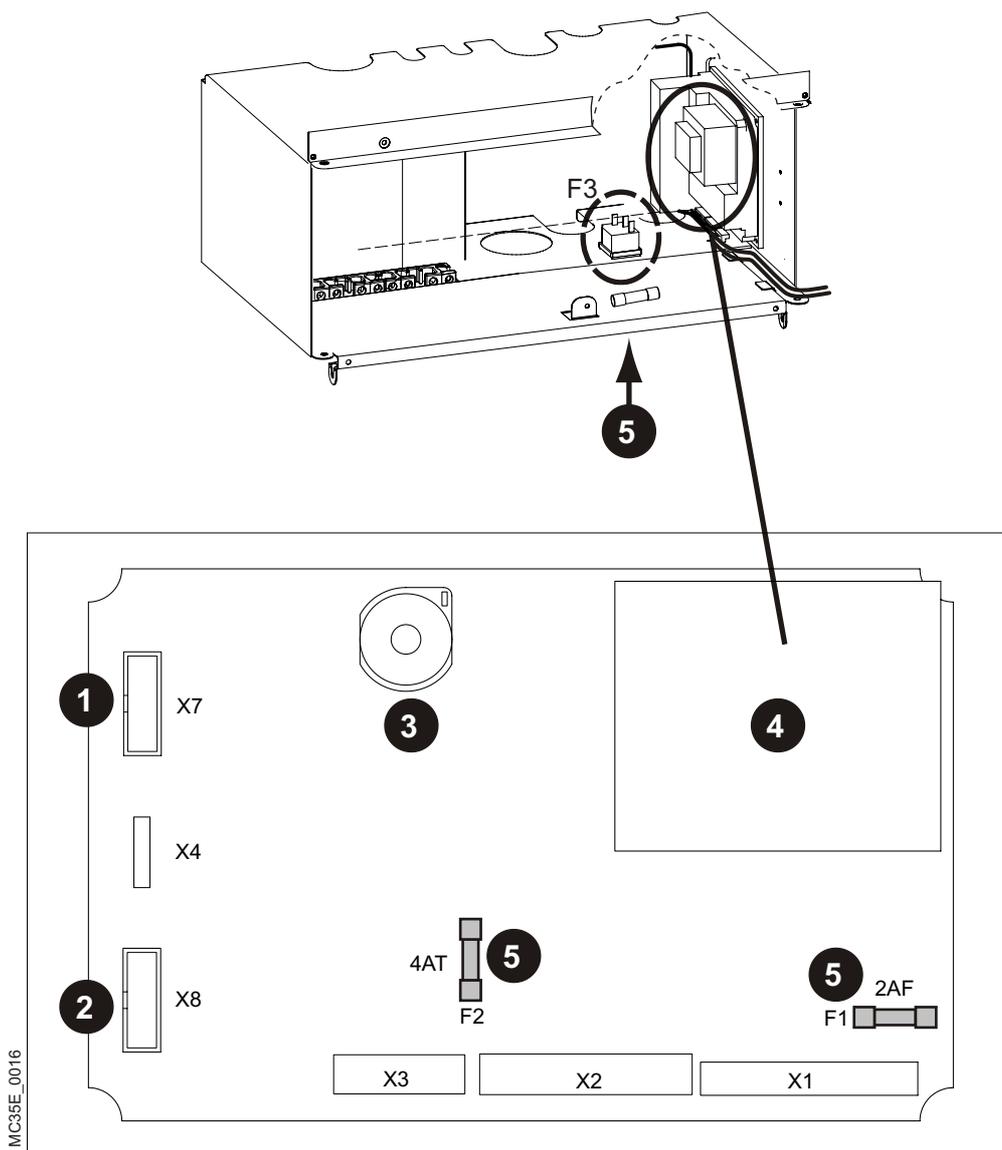


Réglage de la puissance chaudière pour la mesure des émissions

- ▶ Basculer le volet du tableau de commande.
 - ▶ Appuyer simultanément sur les touches et pendant 2 secondes.
 - ▶ Utiliser les touches + et - pour passer de P_{max} à P_{min}
 - P_{max} : Puissance maximale de la chaudière
 - P_{min} : Puissance minimale
- ▶ Dans la zone d'affichage :
- EMISSION MES. 88.8°** : Température chaudière
 - EMISSION MES. 8888** : Vitesse du ventilateur
 - EMISSION MES. 88.8uA** : Courant d'ionisation

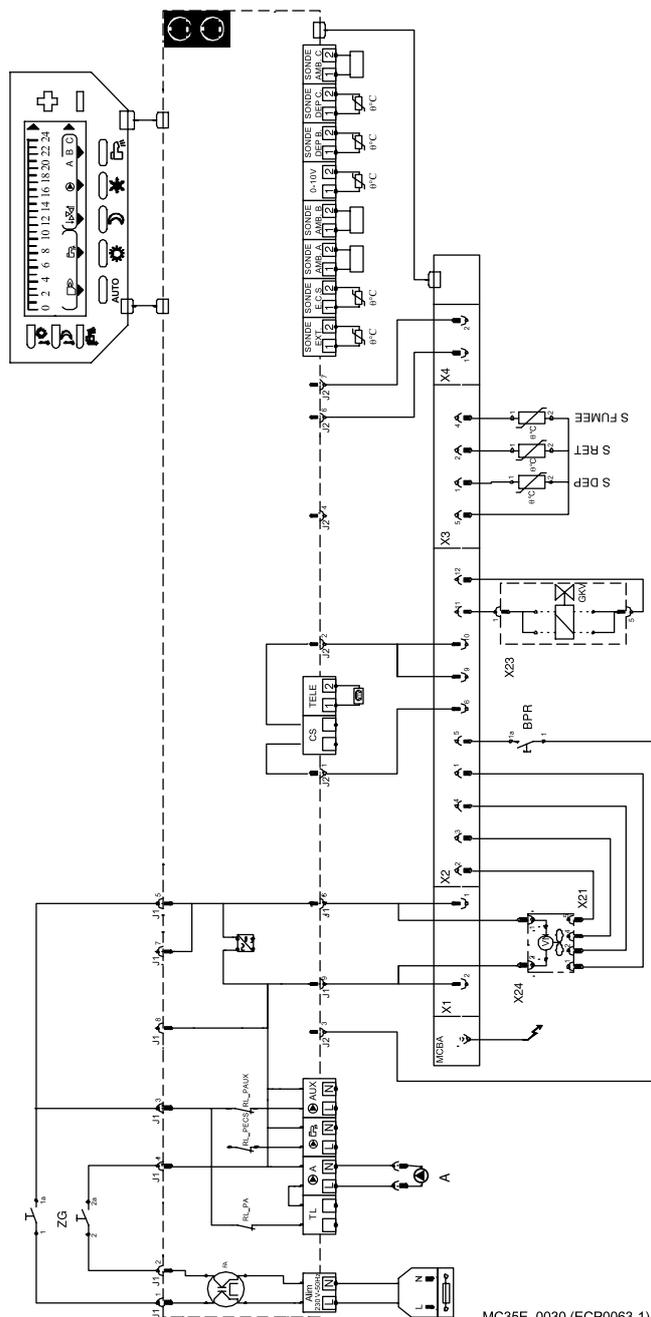
		GMR 4035E	GMR 4045	GMR 4065	GMR 4090
P_{min}	Vitesse du ventilateur (tr/min)	1100	1100	1200	1250
	Courant d'ionisation (μA)	4	4	4	4
P_{max}	Vitesse du ventilateur (tr/min) (Gaz naturel)	4600	5200	5200	6250
	Vitesse du ventilateur (tr/min) (Propane)	4200	4600	4600	6100
	Courant d'ionisation (μA)	9	9	9	9

Schéma de principe électrique



- ❶ Service
- ❷ Display (Non utilisé)
- ❸ Allumeur + Sonde d'ionisation
- ❹ Transformateur
- ❺ Fusible

Fusible	Protection	Fonction protégée
F1	2 AF (rapide)	230 Volt Coffret de sécurité
F2	4 AT (lente)	24 Volt Coffret de sécurité
F3	6.3 AT (lente)	Alimentation



MC35E_0030 (ECP0063-1)

-  **A** Accélérateur circuit A
-  **FA** Pompe de charge ou Vanne d'inversion
-  **AUX** Pompe auxiliaire
- ALI** Alimentation
- BPR** Bouton poussoir réarmement brûleur
- CS** Contact de sécurité
- FA** Filtre antiparasite
- GKV** Vanne gaz
- J1... J2...** Connecteur circuit imprimé
- L** Phase
- N** Neutre
- S FUMEE** Sonde fumées
- S RET** Sonde retour

- S DEP B-C** Sonde de départ
- S ECS** Sonde eau chaude sanitaire
- S EXT** Sonde extérieure
- S AMB A-B-C** Sonde d'ambiance
- TELE** Relais téléphonique
- TL** Thermostat limiteur
- VN** Ventilateur
- X1... X2...** Connecteur pont
- ZG** Interrupteur général

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits DE DIETRICH.

Autres pays

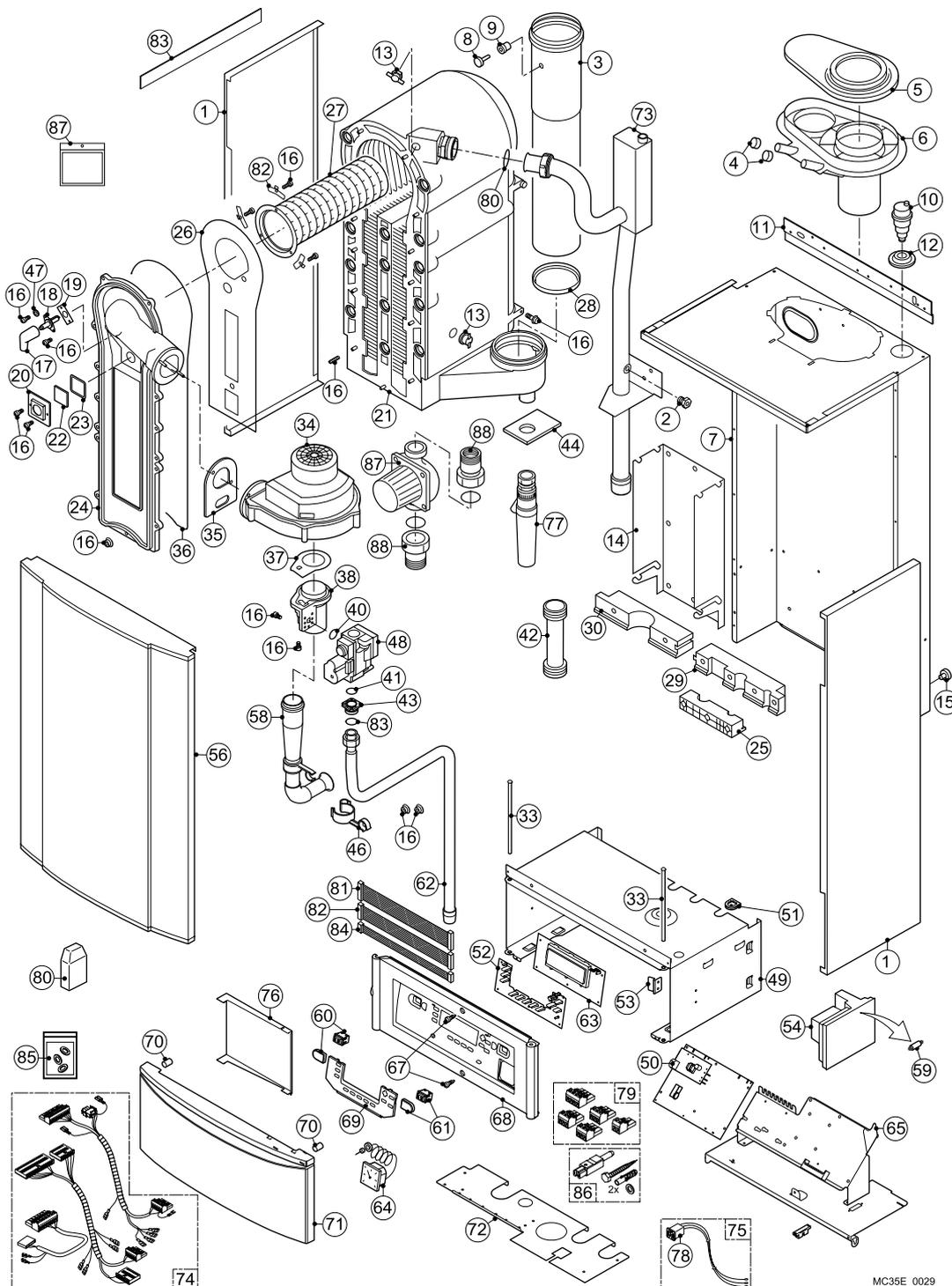
Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Pièces de rechange - MC 35E, MC 45, MC 65, MC 90

08/04/05 - 300002070-002-B

i Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

MC 35E / MC 45 / MC 65



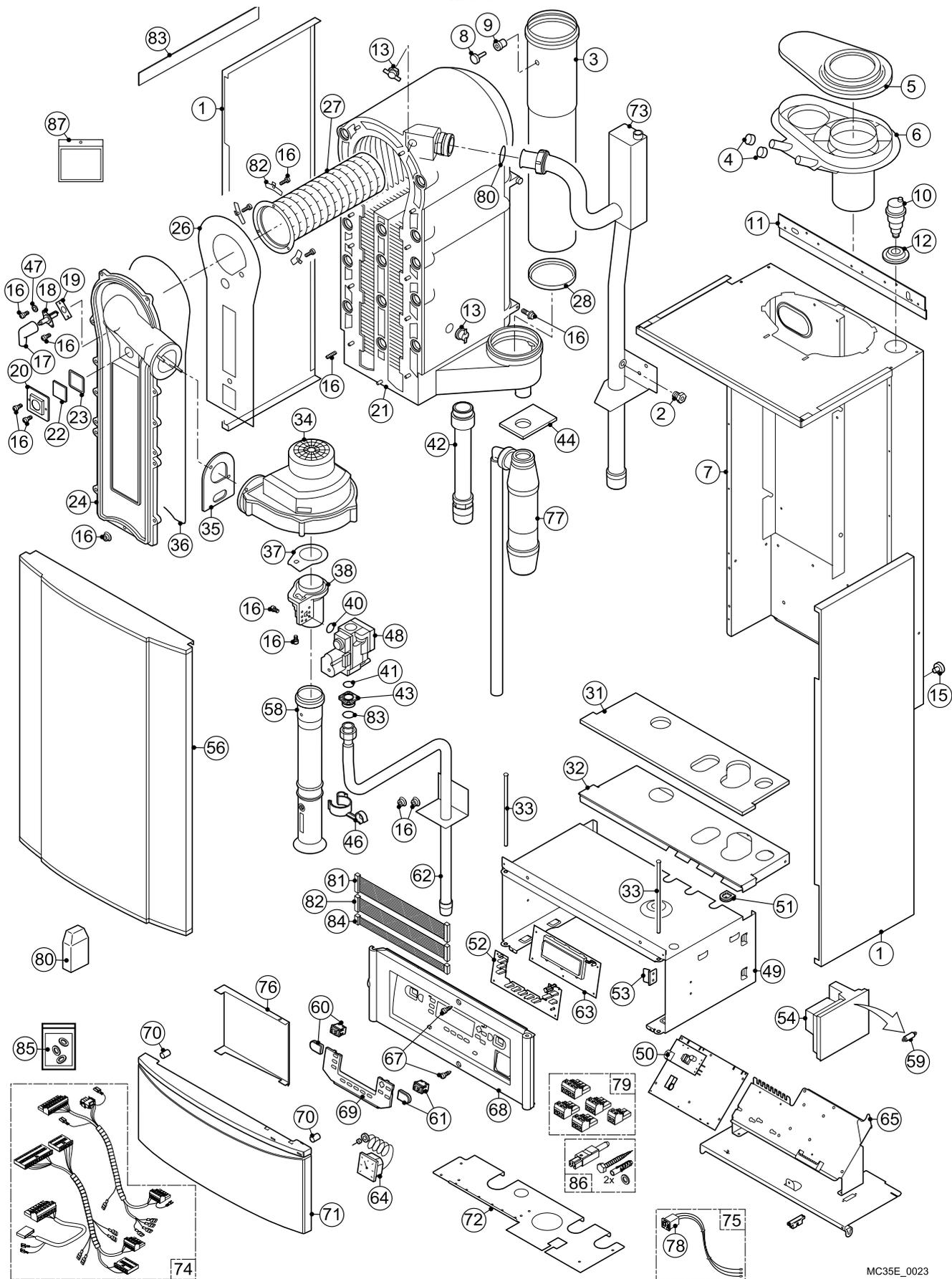
MC35E_0029

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. - Centre Pièces de Rechange

4 rue d'Oberbronn - F-67110 REICHSHOFFEN - Tél. : (+33) 03 88 80 26 50 - Fax : (+33) 03 88 80 26 98

cpr@dedietrichthermique.com

MC 90



MC35E_0023

Rep.	Référence	Désignation
		MC 35E / MC 45 / MC 65
1	58363	Panneau latéral
2	46850	Doigt de gant pour manomètre
3	55994	Tuyau évacuation fumée DN 100 MC 65
3	55993	Tuyau évacuation fumée DN 80 MC 35E / MC 45
4	S57163	Capuchon prises de mesure
5	S54763	Couvercle adaptateur DN 100 MC 65
5	S54750	Couvercle adaptateur DN 80 MC 35E / MC 45
6	54781	Adaptateur DN 100/150 complet
6	54748	Adaptateur DN 80/125 complet
7	55576	Panneau arrière + Couvercle
8	S49297	Sonde fumées NTC
9	59659	Capuchon sonde fumée
10	S37628	Purgeur automatique 3/8"
11	57485	Etrier de fixation
12	54278	Passe-tube Manomètre
13	S44698	Sonde température ELMWOOD NTC
14	55572	Support échangeur MC 35E / MC 45
14	55573	Support échangeur MC 65
15	47174	Butée d'écartement
16	200002325	Sachet visserie MC 35 / 90
17	S55924	Câble allumage
18	S59527	Electrode d'allumage + Electrode d'ionisation + Joint
19	53489	Joint électrode
20	54822	Support viseur de flamme
21	S53323	Echangeur MC 35E / MC 45
21	S53324	Echangeur MC 65
22	S45004	Viseur de flamme + Joint
23	35458	Joint viseur de flamme
24	S53477	Trappe de visite échangeur + Joint + Isolation
25	54745	Support fixation tubulures avant
26	54731	Isolation trappe de visite échangeur
27	S54753	Brûleur MC 35E / MC 45
27	S54754	Brûleur MC 65
28	55915	Joint départ fumées DN 100 MC 65
29	54744	Support fixation tubulures droite
30	54743	Support fixation tubulures gauche
32	54793	Plaque de raccordement
33	54798	Axe
34	S59167	Ventilateur MVLRG148/1200-3633 + Joints
35	56151	Joint ventilateur
36	57241	Joint trappe de visite échangeur
37	54777	Joint Venturi-Ventilateur
38	54765	Venturi MC 35E / MC 45

Rep.	Référence	Désignation
38	54766	Venturi MC 65
40	54768	Joint bloc gaz - Venturi
41	54771	Joint torique
48	S54767	Vanne gaz VK125V1036B + Joints
49	62176	Carcasse tableau de commande
50	200002044	Carte relais-sondes neuve
51	S49196	Serre câble
52	97864033	Clavier
53	54794	Fixation Coffret de sécurité
54	S59942	Coffret de sécurité MCBA
56	S59928	Panneau avant complet
58	57238	Silencieux air
59	43563	Fusible 2 AF (rapide) 230 V MCBA
59	14510	Fusible 4 At (lente) 24 V MCBA
59	6778	Fusible 6,3 AT (lente) Alimentation
60	0295159	Interrupteur réarmement
61	0295160	Interrupteur général Marche / Arrêt
62	54770	Tube arrivée gaz
63	200002102	Carte UC Affichage testée
64	58938	Manomètre + Passe-tube
65	S59925	Tiroir support de carte
67	S59939	Capuchon façade
68	59908	Façade
69	97864027	Volet
70	S54811	Aimant rond 8 mm
71	59921	Portillon tableau de commande
72	55571	Tôle inférieure tableau
73	54756	Tube départ chauffage
74	59944	Faisceau sonde 230V
75	59946	Faisceau alimentation 230V
76	54812	Support notice A5
77	S54761	Siphon
78	56083	Fixation + Connecteur femelle Euro
79	200001798	Connecteur 2 pt monté
79	85754906	Connecteur 2 pt monté Sonde extérieure
79	85754905	Connecteur 3 pt monté Alimentation
79	85754924	Connecteur 3 pt monté Pompe A
79	85574926	Connecteur 3 pt monté Pompe auxiliaire
79	200001799	Connecteur 4 pt monté PG-TEL
79	85754922	Connecteur 4 pt monté VA+CS
80	95362450	Sonde extérieure AF60
81	200001962	Limande 26 pts
82	59943	Limande 14 pts lg. 500
83	52484	Outil de nettoyage échangeur
84	200001964	Limande 8 pts

Rep.	Référence	Désignation
85	200002326	Sachet joints MC 35 / 90
86	S59213	Connecteur Euro
87	S59934	Circulateur + Joints
88	54758	Raccord Circulateur
		MC 90
1	58267	Panneau latéral
2	46850	Doigt de gant pour manomètre
3	55994	Tuyau évacuation fumée DN 100
4	S57163	Capuchon prises de mesure
5	S54763	Couvercle adaptateur DN 100
6	54781	Adaptateur DN 100/150 complet
7	57592	Panneau arrière
8	S49297	Sonde fumées NTC
9	59659	Capuchon sonde fumée
10	S37628	Purgeur air automatique 3/8"
11	57485	Etrier de fixation
12	54278	Passe tube air automatique
13	S44698	Sonde de température Elmwood NTC
15	57010	Butée d'écartement
16	200002325	Sachet visserie
17	S55924	Câble allumage
18	S59527	Bougie + Electrode d'ionisation + Joint
19	53489	Joint électrode
20	54822	Support viseur de flamme
21	S57240	Echangeur
22	S45004	Viseur de flamme + Joint
23	35458	Joint viseur de flamme
24	S53477	Trappe de visite échangeur
26	S54731	Isolation trappe de visite échangeur
27	S57477	Brûleur
28	55915	Joint départ fumées
31	57469	Isolation plaque de raccordement
32	57484	Plaque de raccordement
33	54798	Axe
34	S59168	Ventilateur + Joint
35	56151	Joint ventilateur
36	57241	Joint trappe de visite échangeur
37	54777	Joint venturi-ventilateur
38	57488	Venturi
40	54768	Joint bloc gaz - Venturi
41	57828	Joint torique
42	57468	Tube retour chauffage
43	57827	Bride droite bloc gaz
44	57470	Joint siphon

Rep.	Référence	Désignation
46	57475	Fixation silencieux
47	21473	Entretoise pour électrode allumage
48	S57479	Vanne gaz + Joints
49	57487	Carcasse tableau de commande
50	200002044	Carte relais-sondes neuve
51	48908	Passe-fil
52	97864033	Clavier
53	54794	Fixation coffret de sécurité
54	S59942	Coffret de sécurité MCBA
56	S59928	Panneau avant
58	57460	Silencieux air
59	6778	Fusible 6.3 AT (lente) Alimentation
59	14510	Fusible 4AT (lente) 24 V MCBA
59	43563	Fusible 2 AF (rapide) 230 V MCBA
60	0295159	Interrupteur réarmement
61	0295160	Interrupteur général Marche / Arrêt
62	57466	Tube arrivée gaz
63	200002102	Carte affichage neuve
64	58938	Manomètre avec passe tube
65	S59925	Tiroir support de carte
67	S59939	Capuchon façade
68	59908	Façade
69	97864027	Volet
70	S54811	Aimant rond 8 mm
71	S59917	Portillon tableau de commande
72	58564	Tôle inférieure tableau
73	57467	Tube départ chauffage
74	59944	Faisceau sonde + 230 V
75	59946	Faisceau alimentation 230 V
76	54812	Support notice
77	S57926	Siphon + Tuyau d'écoulement
78	56083	Fixation + Connecteur euro femelle
79	85574926	Connecteur 3 pt monté Pompe auxiliaire
79	85754905	Connecteur 3 pt monté Alimentation
79	85754906	Connecteur 2 pt monté Sonde extérieure
79	85754922	Connecteur 4 pt monté VA+CS
79	85754924	Connecteur 3 pt monté Pompe A
79	200001798	Connecteur 2 pt monté 0-10 V
79	200001799	Connecteur 4 pt monté PG-TEL
80	95362450	Sonde extérieure AF 60
81	200001962	Limande 26 pts
82	59943	Limande 14 pts lg. 500
83	52484	Outil de nettoyage échangeur
84	200001964	Limande 8 pts
85	200002326	Sachet joints

Rep.	Référence	Désignation
86	S59213	Connecteur euro
87	S59076	Kit de conversion B/P MC 90
89	S57351	Etrier de fixation brûleur

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.

www.dedietrich.com



Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
☎ +33 (0)3 88 80 27 00
✉ +33 (0)3 88 80 27 99

DE DIETRICH HEIZTECHNIK

www.dedietrich.com



Am Concorde Park 1 - B 4 / 28
A-2320 SCHWECHAT / WIEN
☎ +43 (0)1 / 706 40 60-0
✉ +43 (0)1 / 706 40 60-99
office@dedietrich.at

DE DIETRICH HEIZTECHNIK

www.dedietrich.com



Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
☎ +49 (0)25 72 / 23-5
✉ +49 (0)25 72 / 23-102
info@dedietrich.de

NEUBERG S.A.

www.dedietrich.com



39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401

VAN MARCKE

www.vanmarcke.be



Weggevoedenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
☎ +32 (0)56/23 75 11

DE DIETRICH

www.dedietrich.com



8 Gilyarovskogo Str. 7
R- 129090 MOSCOW
☎ +7 (0)495.974.16.03
✉ +7 (0)495.974.66.08
dedietrich@nnt.ru

VESCAL S.A.

www.chauffer.ch / www.heizen.ch



Z.I de la Veyre, St-Légier
1800 VEVEY 1
☎ +41 (0)21 943 02 22
✉ +41 (0)21 943 02 33

DE DIETRICH

www.dedietrich.com



Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING
☎ +86 (0)106.581.4017
+86 (0)106.581.4018
+86 (0)106.581.7056
✉ +86 (0)106.581.4019
contactBJ@dedietrich.com.cn



De Dietrich

DE DIETRICH THERMIQUE

57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30
www.dedietrich.com